



Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

RAPPORT DU PRESIDENT

Service d'assainissement

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services

Exercice 2014

(Application des articles L2224-5 et D2224-1 du CGCT relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

Rédigé Le 8 juin 2015

Le Président du SIAVO

Lionel FOURNIER

1. PRESENTATION DU SYNDICAT

Le SIAVO regroupe les communes d'AMNEVILLE, CLOUANGE, GANDRANGE, MONDELANGE, MOYEUVE GRANDE, MOYEUVE PETITE, RICHEMONT, ROMBAS, ROSSELANGE, UCKANGE, VITRY SUR ORNE.

Il assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur la totalité du périmètre Syndical.

En ce qui concerne le traitement de la pollution, Le SIAVO n'exécute pas lui-même le service, il l'a confié au moyen d'un contrat d'affermage à VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux - qui exploite le collecteur de transport et la station d'épuration de Richemont. Le contrat a pris effet le 1er janvier 2000 pour une durée de 15 ans, un avenant a été signé en 2011 pour une prolongation de ce contrat jusqu'au 31 décembre 2019.

Depuis le 1 janvier 2011, le SIAVO a pris la compétence collecte « eaux usées » et « eaux pluviales » sur l'ensemble des communes du Syndicat avec transfert de la totalité des contrats d'affermage.

Depuis le 1 novembre 2011, Amnéville, Rosselange et Moyeuve-Petite sont également couvertes par un contrat de DSP qui a été élargi en 2013 à la commune de Gandrange. La commune de Vitry/Orne sera intégrée à ce contrat en octobre 2015. Le SIAVO dispose de 7 contrats de Délégation de Service Public en 2015.

2. LE PATRIMOINE DU SIAVO

2.1 Le réseau d'assainissement et les ouvrages

L'émissaire intercommunal du SIAVO qui relie les communes à la station d'épuration est constitué de trois collecteurs principaux avec **35 km** de canalisation au total :

- le plus important longe l'Orne de MOYEUVE-GRANDE jusqu'à la station,
- le deuxième est issu d'UCKANGE et de RICHEMONT c'est le collecteur Nord,
- le troisième capte les effluents d'AMNEVILLE et de MONDELANGE c'est le collecteur Sud.

Les réseaux communaux représentent environ **320 km** de canalisations avec un certain nombre d'ouvrages spéciaux :

COMMUNES	Nombre d'habitants desservis	Nombre d'abonnés	Km de canalisation
AMNEVILLE	10 149	3 618	43
CLOUANGE	3 915	1 707	15
GANDRANGE	2 961	1 154	28
MONDELANGE	6 116	2 590	35
MOYEUVE GRDE	8 070	3 146	55
MOYEUVE PETITE	510	181	5
RICHEMONT	1 938	815	18
ROMBAS	10 149	3 820	49
ROSSELANGE	2 901	1 029	10
UCKANGE	6 760	1 775	43
VITRY SUR ORNE	2 996	1 286	21
CANALISATIONS SIAVO	-	-	35
TOTAL SIAVO	56 465	21 121	357

Les ouvrages et équipements sont décrits en détail au chapitre 7.3.2. « Inventaire des biens ». (Détail par commune en annexe)

2.2 L'usine de dépollution

Située à RICHEMONT, elle offre une capacité de traitement de 70 000 équivalents-habitants et bénéficie d'une autorisation préfectorale délivrée en janvier 1998. Avec environ de 59 000 eq/habitants desservis, il reste encore une marge de 13 000 eqha soit 19% de réserve de capacité.

Capacité maxi	= 70 000 Eh
Population raccordée en 2014	= 56 465 Eh
Pollution industrielle	= 2 900 Eh
Charge hydraulique moyenne en 2014	= 23 683 m3/j
Charge organique moyenne en 2014	= 1 421 kg/j
Volume collecté entrant en 2014	= 6 658 574 m3
Volume traité en 2014	= 6 115 862 m3
Assiette de la redevance en 2014	= 2 626 614 m3

Données de la STEP	capacités nominales		2010	2011	2012	2013	2014
Capacité maxi	70 000	Eh	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
Population raccordée		Eh	56 704	57 049	56 821	56 516	56 465
abonnés		ab	20 087	20 300	20 565	20 758	21 121
Charge hydraulique de référence	15 200	m3/j	15 200	15 200	15 200	15 200	15 200
Charge hydraulique maxi	43 200	m3/j	46 571	40 597	42 294	40 979	34 799
Charge hydraulique moyenne journalière	-	m3/j	19 823	14 832	16 447	19 500	18 243
Capacité épuratoire maxi (DBO5)	4 200	kg/j	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Charge organique entrante (DBO5)		kg/j	1 563	1 439	1 368	1 305	1 421
Charge annuelle entrante		eh	26 050	23 983	22 800	21 750	23 683
Assiette de la redevance	-	m3	2 406 291	2 566 209	2 521 982	2 487 774	2 626 614
Volume entrant à la STEP	-	m3	7 235 481	5 413 850	6 019 598	7 117 359	6 658 575
Volume traité à la STEP	-	m3	7 235 481	5 413 850	6 014 520	6 264 492	6 115 862
Taux de dilution	160	%	301	211	238	252	233

Paramètres des rejets fixés par l'arrêté préfectoral du 21 janvier 1998

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal
DBO5 - Demande Biologique en Oxygène à 5 jours	25 mg/l	90%
DCO – Demande Chimique en Oxygène	100mg/l	75%
MES - matières en suspension	30 mg/l	-
NGL – azote global	15 mg/l	70%
PT - Phosphore total	2 mg/l	80%

Conformité des performances des équipements d'épuration [P254.3]

Cet indicateur [P254.3], calculé, à partir de l'exercice 2009, sur la base des bilans respectant le domaine de traitement garanti (CNF) selon les dispositions du décret, est défini dans le tableau suivant

Performance globale du service (%)	2010	2011	2012	2013	2014
Usine de dépollution du SIAVO à RICHEMONT	95	98	99	99	100

Conformité des rejets d'épuration

Le taux de conformité des rejets d'épuration, produit les années précédentes, est présenté dans le tableau suivant pour permettre d'apprécier l'évolution de la conformité des bilans. Ce taux fait appel à l'ensemble des bilans qu'ils soient en domaine de traitement garanti (CNF) ou non.

Performance globale du service (%)	2010	2011	2012	2013	2014
Usine de dépollution du SIAVO à RICHEMONT	82.7	98.1	99.4	99.4	78.9

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH le calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juin 2007.

	2010	2011	2012	2013	2014
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	0	0	100	0

3. TRAVAUX REALISES EN 2014 PAR LE SIAVO

Amnéville	70 822,38
<i>Amnéville- Réhabilitation rue Clémenceau 1^otranche</i>	327,98
<i>Rombas/Amnéville avaloir RD 8 déchetterie</i>	8 741,53
<i>Amnéville-PR rue des Thermes</i>	61 752,87
Clouange	379 347
<i>Viabilisation du Fond de Clouange</i>	23 118,00
<i>Clouange - aménagement du grand ban</i>	356 120,34
<i>Clouange- Elimination des eaux parasites du secteur Vallon</i>	108,84
Gandrang	18 595
<i>Aménagement de la rue de la Croix Cassée EP</i>	18 595,03
Mondelange	291 791
<i>Mondelange - Rue de Metz 1^o tranche (convention)</i>	291 790,81
Moyeuivre-grande	9 227
<i>Moyeuivre-Grande - sécurisation du pompage du souterrain rue Poincaré</i>	4 740,00
<i>Moyeuivre-grande Branchement EU rue R Roland(BC 22-2014 Véolia)</i>	4 159,87
<i>Inspection télévisée et curage rue Saint Robert (BC 04-2014 Véolia)</i>	327,04
Moyeuivre petite	3 503
<i>Moyeuivre-petite renouvellement branchement (BC 07-2014 Véolia)</i>	3 503,02
Richemont	917
<i>Richemont -refection de tranchée 30 rue de Beuvange (BC 2014-04 Muller)</i>	917,04
<i>Richemont - création d'avaloirs rue de la Fontaine (BC 2014-09 Muller)</i>	
Rombas	10 498
<i>Rombas Réhabilitation du réseau programme 2012</i>	2 070,96
<i>Rombas - remplacement d'un tampon rue A France (BC 2014-06 Muller TP)</i>	1 443,69
<i>Rombas- intervention sur branchement rue Marguerites (BC 16-2014 Véolia)</i>	2 084,47
<i>Rombas- PR et réseau rue des Artisans</i>	667,10
<i>Rombas- intervention sur branchement rue Ravel (BC 21-2014 Véolia)</i>	4 231,72
<i>Rombas- Réalisation des VRD dans le quartier de la cité Leclerc</i>	
Rosselange	7 889
<i>Rosselange- Etude BEREST zone Bouswald (BC -2013 BEREST)</i>	5 520,00
<i>Rosselange-reprise fontaine rue des sources (BC 2014-08 Muller)</i>	2 368,58
Uckange	59 630
<i>Uckange- réseau EP place de la gare</i>	52 445,30
<i>Uckange - renouvellement branchement rue Budange (BC 08-2014 MSTP)</i>	2 616,00

<i>Uckange - Rue Jeanne d'Arc</i>	
<i>Uckange - renouvellement de branchement rue de la gare (BC13 -2014 EUROVIA)</i>	3 909,02
<i>Uckange-remplacement de tampon rue de la gare(BC 2014-03 Muller)</i>	660,04
Vitry / Orne	125 674
<i>Vitry - Rue de Thionville 1° tranche</i>	100 607,38
<i>Vitry/orne - avaloirs parkings fev 2014 (BC 01-2014 Eurovia)</i>	9 063,82
<i>Vitry - Rue Aragon</i>	16 002,48
Réseau SIAVO et STEP	71 393
<i>SIAVO-STEP mise en conformité du transformateur (BC 10-2014 Véolia)</i>	4 086,00
<i>SIAVO-STEP remplacement de grilleurs (BC 0-2014 Huber)</i>	14 245,25
<i>Etudes des zonages d'assainissement</i>	29 748,00
<i>STEP - assistance loréat</i>	4 796,39
<i>STEP - Surveillance micro-polluants 2013 (IPL/Loréat)</i>	5 340,00
<i>Travaux de Zinguerie toiture de la STEP</i>	13 177,68
	1 049 286

4. L'ACTIVITE CLIENTELE

4.1 L'activité clientèle

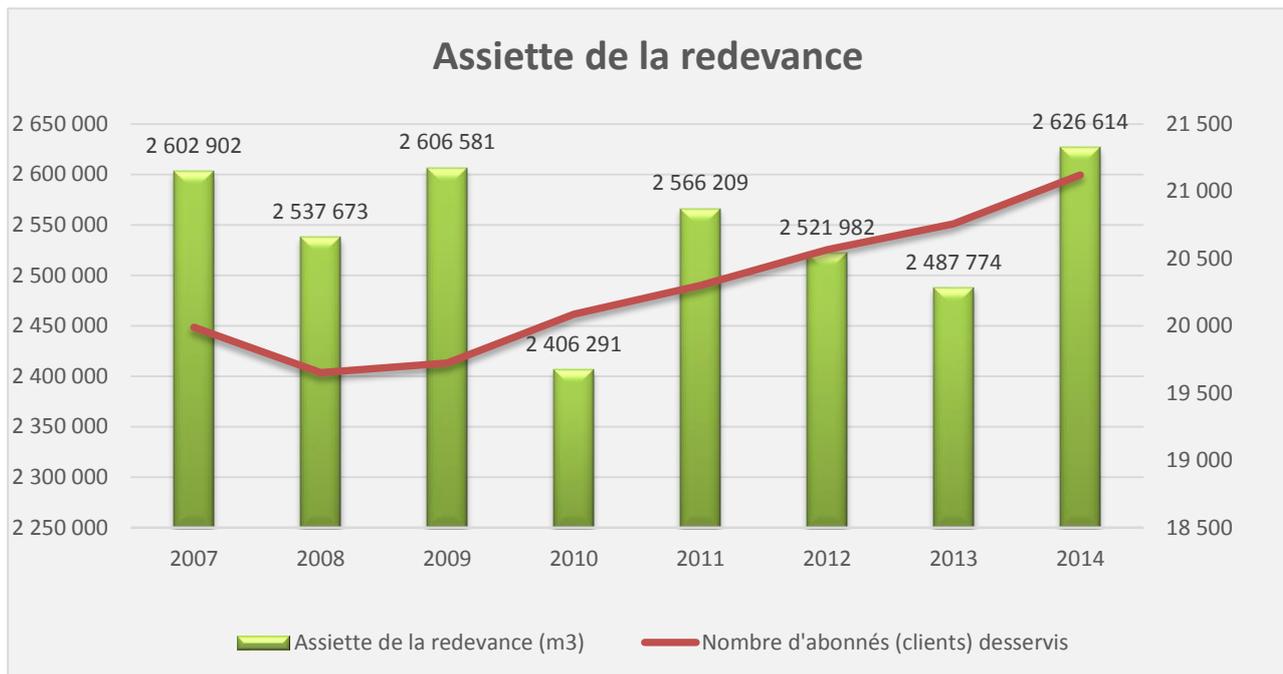
Le nombre d'abonnés (clients), le volume de l'assiette de la redevance et la population desservie du service d'assainissement collectif [D 201.0] au 31 décembre figurent au tableau suivant :

AMNEVILLE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3158	3342	3379	3460	3 543	3 618	2,12%
Assiette de la redevance (m3)	608815	586430	728658	743946	733 702	882 081	20,22%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10266	10228	10208	10181	10 167	10 149	-0,18%
CLOUANGE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 642	1 638	1659	1692	1 680	1 707	1,61%
Assiette de la redevance (m3)	159 317	150 943	169932	162844	159 460	163 710	2,67%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3 881	3 906	3933	3940	3 933	3 915	-0,46%
GANDRANGE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1143	1134	1143	1153	1 157	1 154	-0,26%
Assiette de la redevance (m3)	141018	97670	119641	109556	106 548	107 844	1,22%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2540	2660	2776	2890	2 935	2 961	0,89%
MONDELANGE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	2430	2482	2505	2532	2 541	2 590	1,93%
Assiette de la redevance (m3)	235490	226505	248144	246523	235 852	234 262	-0,67%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5751	5855	5950	6017	6 065	6 116	0,84%
MOYEUVE GRANDE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3014	3068	3099	3125	3 149	3 146	-0,10%
Assiette de la redevance (m3)	326222	323327	312175	312268	294 230	302 128	2,68%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	8357	8299	8217	8217	8 038	8 070	0,40%

MOYEUVE PETITE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	178	178	179	179	179	181	1,12%
Assiette de la redevance (m3)	20885	19478	19590	16953	17 621	21 983	24,75%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	516	517	517	517	515	510	-0,97%
RICHEMONT	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	755	755	772	797	788	815	3,43%
Assiette de la redevance (m3)	87943	82429	92104	81099	77 091	82 240	6,68%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1953	1949	1974	1999	1 965	1 938	-1,37%
ROMBAS	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3754	3706	3715	3759	3 761	3 820	1,57%
Assiette de la redevance (m3)	433977	387087	377157	382447	377 833	374 649	-0,84%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10133	10183	10249	10104	10 045	10 149	1,04%
ROSSELANGE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	977	963	970	974	1 007	1 029	2,18%
Assiette de la redevance (m3)	113364	111071	115455	112761	115 928	108 758	-6,18%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3024	3005	2984	2962	2 931	2 901	-1,02%
UCKANGE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1599	1606	1653	1666	1 732	1 775	2,48%
Assiette de la redevance (m3)	307259	303263	268867	239530	256 036	232 977	-9,00%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	7444	7462	7436	7197	6 979	6 760	-3,14%
VITRY SUR ORNE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1130	1214	1225	1228	1 221	1 286	5,32%
Assiette de la redevance (m3)	106522	103645	114050	114055	113 483	115 982	2,20%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2607	2640	2805	2887	2 943	2 996	1,80%

TOTAL SIAVO	2009	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	19723	20087	20300	20 565	20 758	21 121	1,75%
Assiette de la redevance (m3)	2606581	2406291	2566209	2 521 982	2 487 784	2 626 614	5,58%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	56472	56704	57049	56 821	56 516	56 465	-0,09%

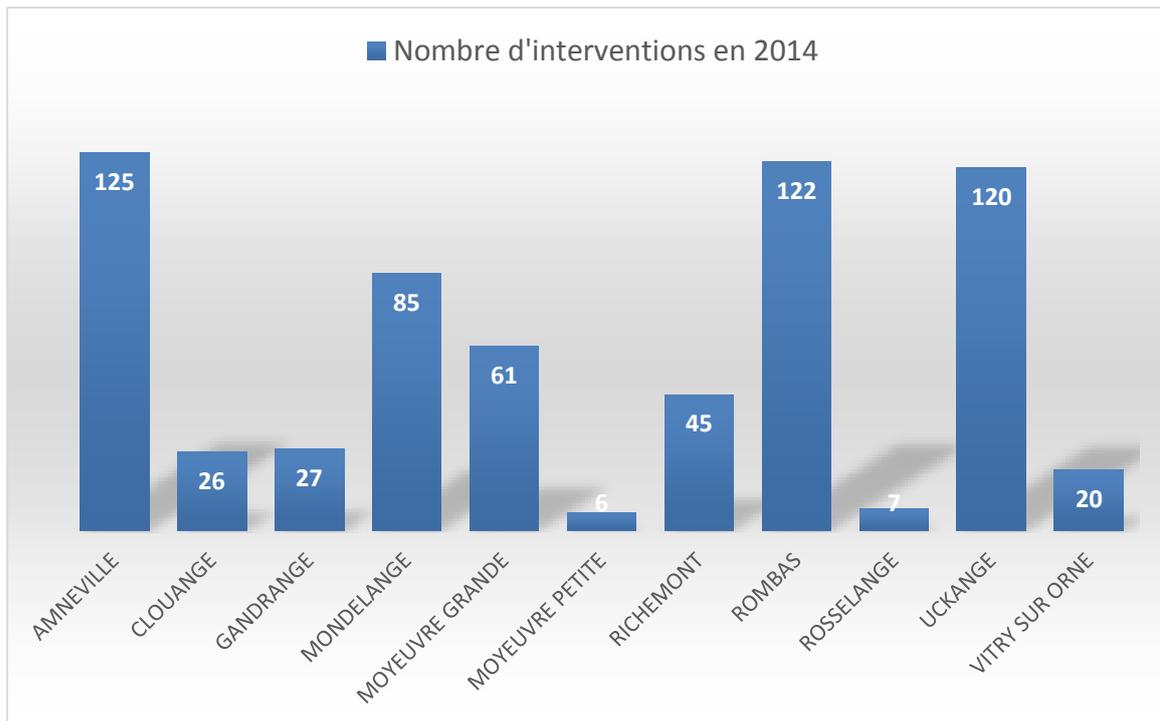
La base de calcul du nombre d'habitants desservi a été adaptée conformément au décret N°2008-1477 du 30 décembre 2008 à partir de l'exercice 2009. Les variations de cet indicateur entre 2008 et 2009 peuvent en partie être expliquées par ce changement de méthode.



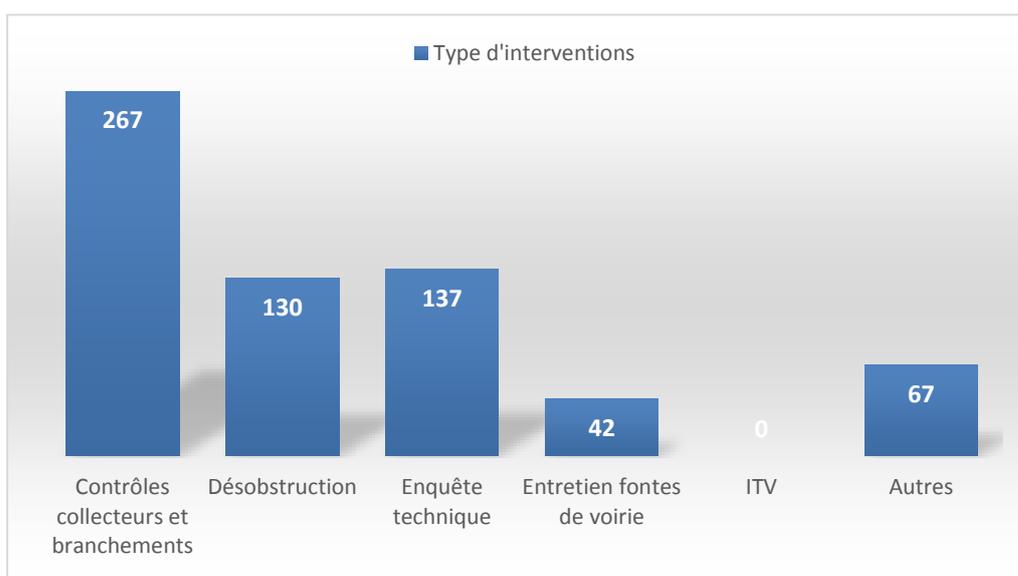
Les principaux indicateurs de la gestion clientèle sont les suivants pour 2013 :

COMMUNES	Nb d'interventions recensées au SIAVO en 2013
AMNEVILLE	125
CLOUANGE	26
GANDRANGE	27
MONDELANGE	85
MOYEUVRE GRDE	61
MOYEUVRE PETITE	6
RICHEMONT	45
ROMBAS	122
ROSSELANGE	7
UCKANGE	120
VITRY SUR ORNE	20
TOTAL	644

Taux moyen d'intervention par jour = 2.81



Contrôles collecteurs et branchements	267
Désobstruction	130
Enquête technique	137
Entretien fontes de voirie	42
ITV	0
Autres	67

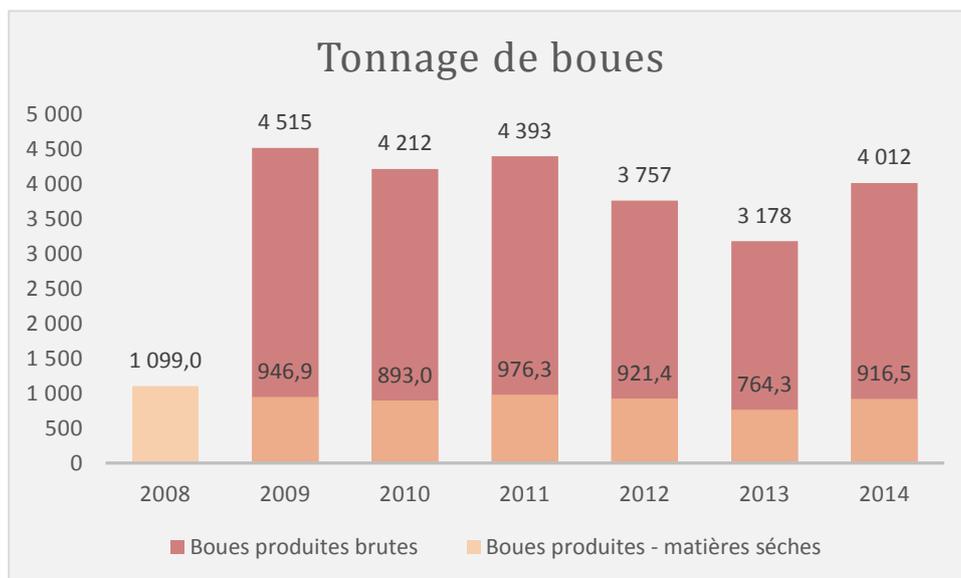


5. QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION

Cet indicateur [P203.0] permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité), hors effet de stock. Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

Tonnages de boues	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Boues produites brutes	4 515	4 212	4 393	3 757	3 178	4 012
Boues produites (sortie déshydratation au cours de l'exercice) – matières sèches	946,9	893,0	976,3	928,8	764,3	916,5
Siccité	21%	21%	22%	25%	24%	23%

Mises à part les boues évacuées en compostage sans transit dans la serre qui sont pesées sur le site de compostage, les quantités de boues produites sont celles mesurées en sortie de l'unité de déshydratation des boues par filtre presse. Elles ont été calculées sur la base du nombre de pressées réalisées, d'une évaluation (réalisée en fin d'exercice) de la masse unitaire de boues produites par pressée effectuée et des mesures quotidiennes de siccité des gâteaux.



Evacuation des autres déchets		2009	2010	2011	2012	2013	2014
Refus de dégrillage	t	14,5	14,5	14	13	70	67
Volume de sables évacués	t	82	94	85,5	99	177,5	183
Volume de graisses évacuées	m3	95	29	118	53	79	9

6. LE PRIX DU SERVICE

6.1 La tarification

La collectivité fixe les éléments de tarification du service, à l'exception des taxes et redevances, qui relèvent des prérogatives des agences de l'eau et de l'Etat.

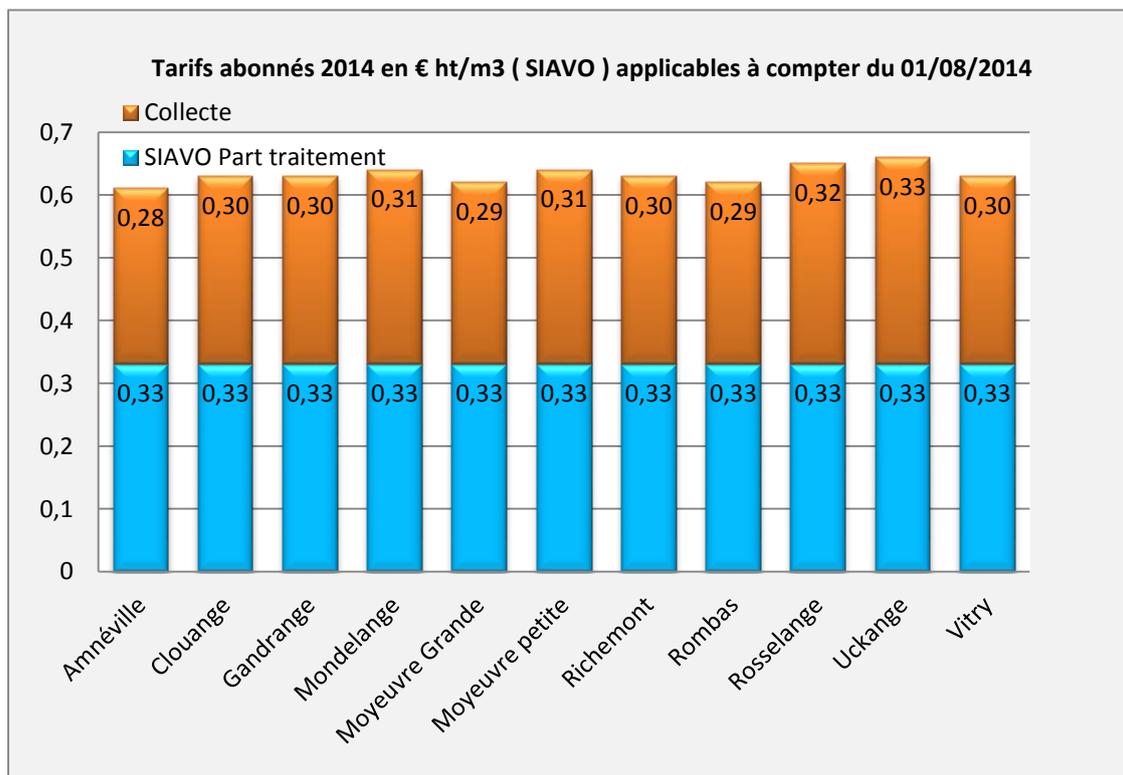
Le service d'assainissement collectif est facturé par l'intermédiaire de la facture d'eau, sauf en l'absence d'abonnement au service d'eau.

Une facture par commune est présentée en annexe.

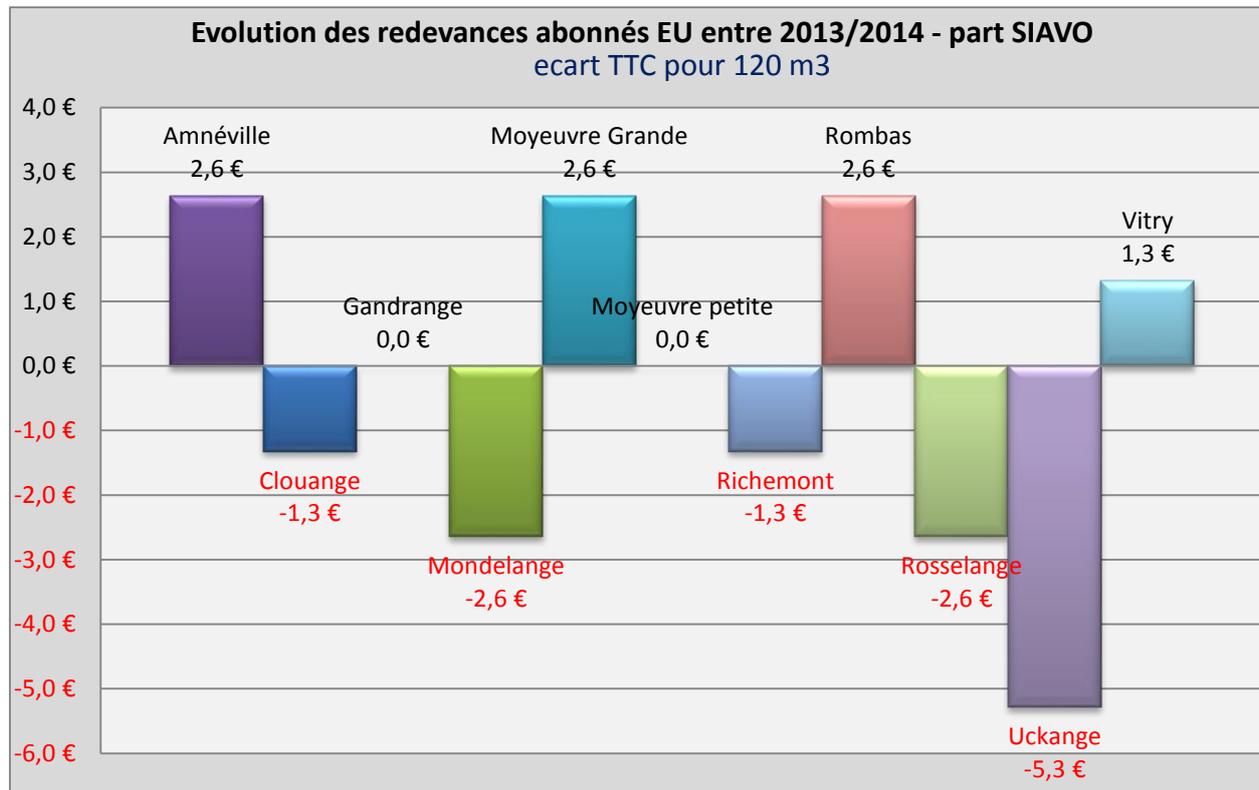
A titre indicatif sur la commune de ROMBAS, l'évolution du prix du service de l'assainissement collectif (D204.0 / redevances comprises, mais hors eau) par m³ et pour 120 m³, au 1^{er} janvier est la suivante :

ROMBAS Prix du service de l'assainissement collectif	Volume	Prix Au 01/01/2015	Montant Au 01/01/2014	Montant Au 01/01/2015	N/N-1
Part délégataire			122,31	125,52	2,62%
Abonnement			8,50	8,76	3,06%
Consommation	120	0,9730	113,81	116,76	2,59%
Part communale			32,40	34,80	7,41%
Consommation	120	0,2900	32,40	34,80	7,41%
Part syndicale			39,60	39,60	0,00%
Consommation	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Organismes publics			32,88	32,88	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2740	32,88	32,88	0,00%
Total € HT			227,19	232,80	2,47%
TVA			22,72	23,28	2,46%
Total TTC			249,91	256,08	2,47%
Prix TTC du service au m³ pour 120 m³			2,08	2,13	2,40%

Tarifs abonnés du service de l'assainissement en 2014 applicables au 1^{er} août 2014 par délibération du Conseil Syndical du SIAVO en date du 4 juillet 2014 (en annexe)

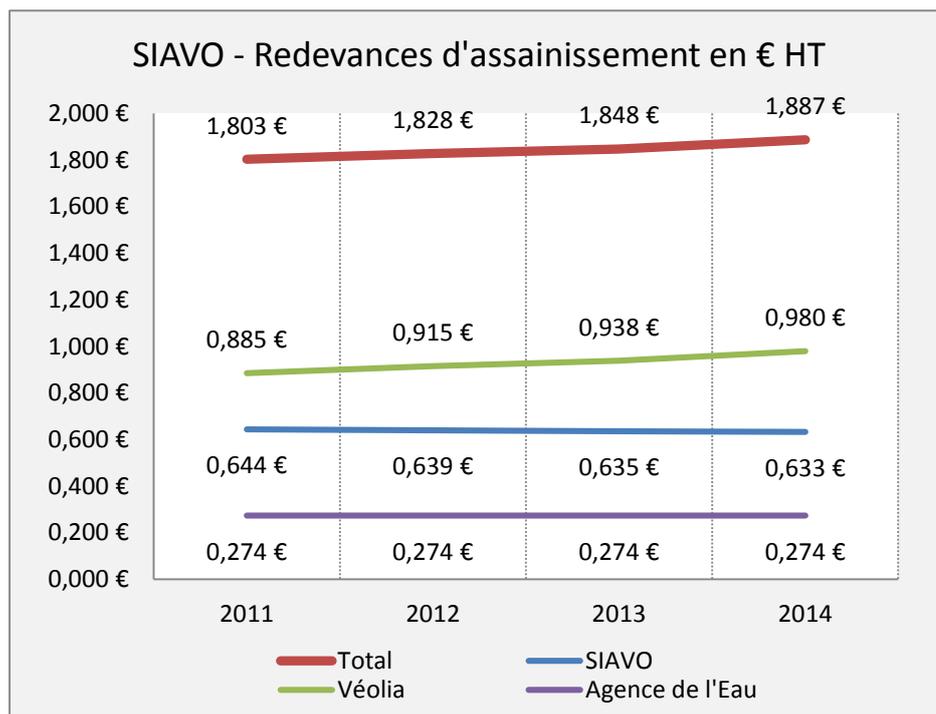


Ce graphique représente l'évolution des redevances du Syndicat entre 2013 et 2014 pour une consommation moyenne annuelle de 120 m³. La convergence des redevances se fera en 2015.

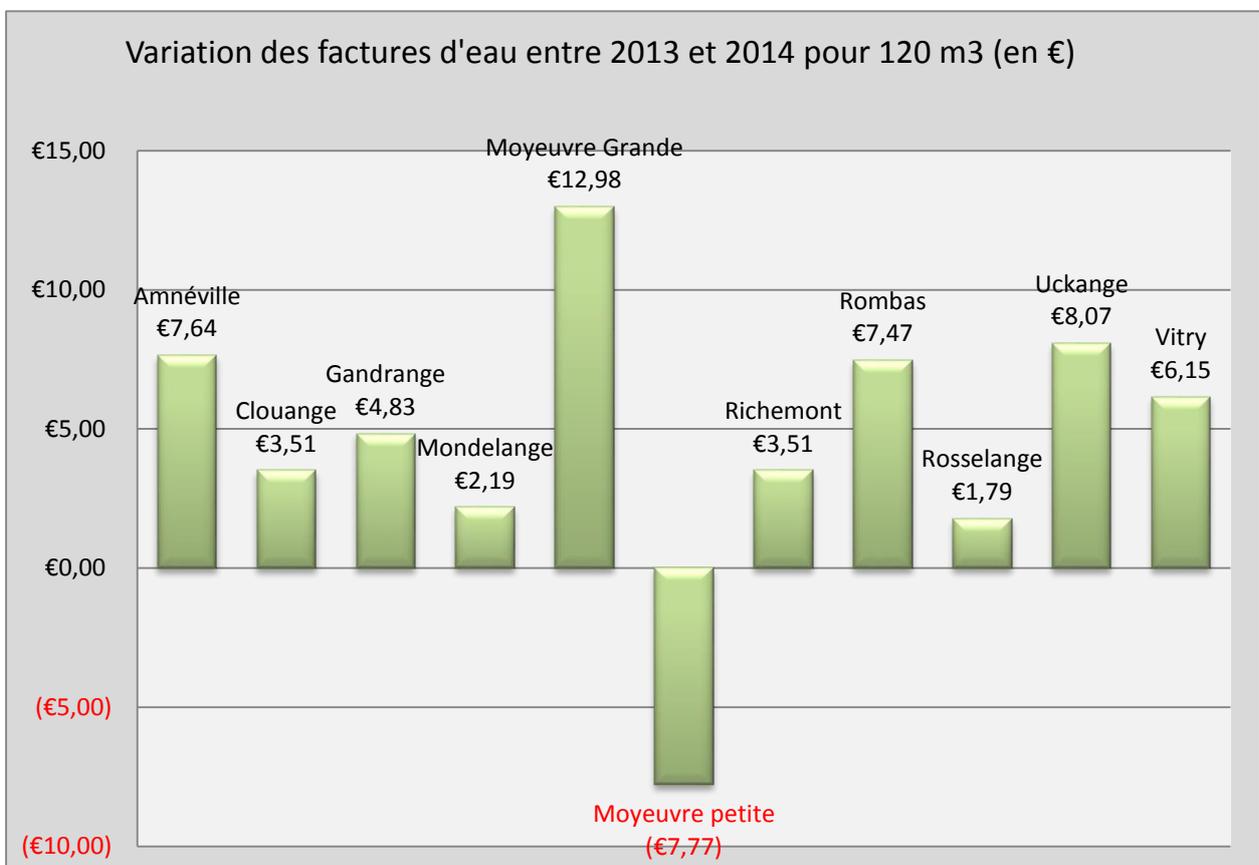
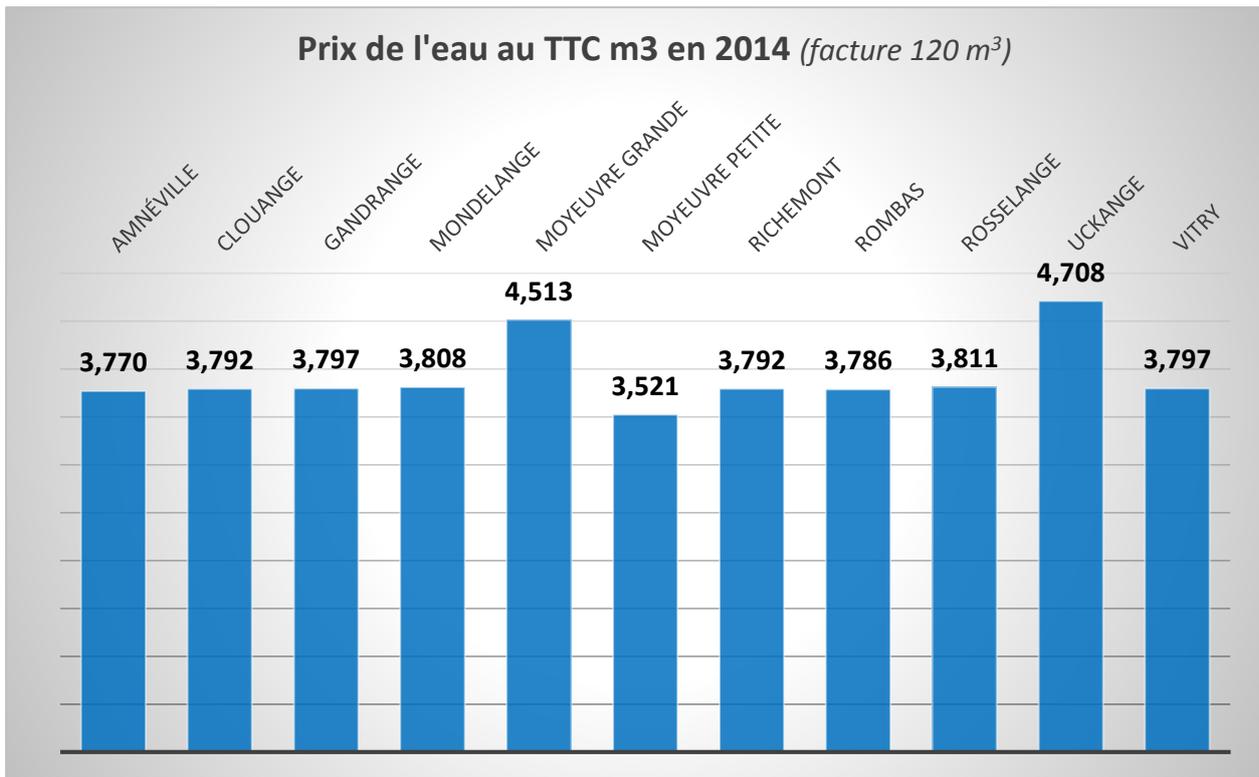


Le graphique ci-dessous représente l'évolution du prix du service de l'assainissement sur le périmètre du Syndicat entre 2011 et 2014, qui comprend les redevances du SIAVO, du délégataire et de l'Agence de l'eau.

A noter que les prix du SIAVO ont baissé en moyenne de 1.7 % entre 2011 et 2014 (hors inflation)



Prix de l'eau en 2014 sur le périmètre du SIAVO comprenant la distribution de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées, ainsi que les taxes et redevances des organismes publics



7. LA GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

7.1 Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation (CARE)

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et des charges sont présentées en annexe V du rapport du délégataire.

Synthèse 2014 du CARE en euros (le détail par commune figure en annexe):

LIBELLE	Amneville-Clouange-Moyeuve P-Richemont-Rosselange-Gandrange	Moyeuve Grande	Mondelange	Rombas	Uckange	Vitry	SIAVO
PRODUITS	834 658	336 760	165 425	226 630	284 260	47 122	3 448 759
CHARGES	858 350	301 264	173 546	216 456	274 406	42 663	3 287 618
RESULTAT 2014 (après impôts /sociétés)	-23 692	23 399	-8 121	6 783	6 570	2 973	107 433
RESULTAT 2013 (après impôts /sociétés)	25 817	10 547	3 904	10 243	18 242	837	76 957
Ecart en euros	-49 509	12 852	-12 025	-3 460	-11 672	2 136	30 476
en %	-191,77%	121,85%	-308,02%	-33,78%	-63,98%	255,20%	39,60%

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006 Référence: H1171

7.2 Etat détaillé des produits SIAVO

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE du SIAVO.

LIBELLE	2013	2014	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	2 070 969	2 155 450	4,08 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	2 268 608	1 237 980	
dont variation de la part estimée sur consommations	-197 640	917 471	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	433 304	442 707	2,17 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	433 304	442 707	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Exploitation du service	2 504 272	2 598 158	3,75 %
Produits : part de la collectivité contractante	753 328	841 588	11,72 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	885 839	480 409	
dont variation de la part estimée sur consommations	-132 511	361 179	
Redevance Modernisation réseau	-101 579	-36	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)		-36	
dont variation de la part estimée sur consommations	-101 579		
Collectivités et autres organismes publics	651 749	841 552	29,12 %
Produits accessoires	1 083	9 049	NS

7.3 Le patrimoine du service

7.3.1 Variation du patrimoine immobilier

Cet état retrace les opérations d'acquisitions, de cessions ou de restructuration d'ouvrages financées par le délégataire, qu'il s'agisse de biens du domaine concédé ou de biens de reprise.

7.3.2 Inventaire des biens

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la **FP2E**. Les biens propres de la société y figurant sont ceux, conformément au décret, expressément désignés au contrat comme biens de reprise.

Usine de dépollution	Capacité épuratoire (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)	Qualification
STEP de Rlichemont	4 200	70 000	43 200	Bien de retour

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
-----------------------------------	------	----------------------------	---------------

Amnéville

Poste de refoulement: ALDI	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: BOIS de COULANGE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: BOULODROME	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: COLONIE aux BOIS	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: CURE THERMALE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: ECOLES	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: EP IMAX	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: EP CHATEAU de MERTEN	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement: EU IMAX	Refoulement	10	Bien de retour
Poste de refoulement: EU CHATEAU de MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: OUEST MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: HAUTS FOURNEAUX	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: JUSTEMONT	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: LOT du STADE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSERAIE 3	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSERAIE 4	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: VERDUN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: SNOWHALL	Refoulement	15	Bien de retour

Mondelange

Poste de refoulement de la route de METZ	Refoulement	70	Bien de retour
Poste de refoulement de la rue des ALLIES	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DES FLEURS	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DU STADE	Refoulement	14	Bien de retour
Poste de refoulement de la SAPINIERE	Refoulement	54	Bien de retour
Poste de refoulement de l'ARCHEOSITE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement des ALIZES	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement du FEUBY	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement de la RUE DU NORD	Relèvement	80	Bien de retour
Poste de relèvement N°20 rue BREL	Relèvement	40	Bien de retour
Poste de relèvement N°5 rue BREL	Relèvement	54	Bien de retour

Moyeuvre-Grande

Poste de refoulement de la MAIRIE	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: Tunnel rue Poincaré	Refoulement	20	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°1 café des roses - rue de Verdun	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°3 rue de la mine	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°4 rue de la gare	Refoulement	100	Bien de retour

Puits de rabattement de nappe N°6 place de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°8 rue Joffre	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement N°7 pl. de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement du lotissement « Orée du Bois »	Refoulement		Bien de retour

Moyeuve-Petite

Poste de refoulement: CAMPING PEROTIN	Refoulement	15	Bien de retour
---------------------------------------	-------------	----	----------------

Richemont

Poste de refoulement: BERG 5	Refoulement	90	Bien de retour
------------------------------	-------------	----	----------------

Rombas

Poste de refoulement: CHEMIN URBANNE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DE GUISSÉBONNE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de relèvement: RUE DE L'USINE	Relèvement	20	Bien de retour

Uckange

Poste de refoulement: CITE DES SPORTS	Refoulement		Bien de retour
Poste de refoulement: CITE D'ITALIE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: MAIRIE	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: PR LES ROMAINS	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: PR VOIE PRIVEE	Refoulement	25	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE DE FAMECK	Refoulement	36	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE D'HAYANGE	Refoulement	37	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU MUGUET	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU TEMPLE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE NEUVE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: VOIE ROMAINE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: LE NID	Refoulement		Bien de retour

Réseau SIAVO

Poste de refoulement: CLOUANGE RUE FOCH	Refoulement	460	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE BARRIERE	Refoulement	210	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE MIMOSAS	Refoulement	105	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE DELAUNE	Refoulement	65	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE FORGES	Refoulement	60	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE KNOBLAUCH	Refoulement	215	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE RUE DES ROSES	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT MOULIN	Refoulement	162	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT ZA	Refoulement	79	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSSELANGE JAMAILLÉS	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: UCKANGE MOULIN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement: ROMBAS L'ILE	Relèvement	1 000	Bien de retour
Poste et bassin de pollution UCKANGE-BASSIN	Refoulement	350	Bien de retour
Poste et vanne de crue MOYEUVRE L'HOPITAL	Refoulement	894	Bien de retour
Vanne de crue MOYEUVRE RENEPONT	Refoulement		Bien de retour

Autres installations Qualification

Bassin de pollution de MALANCOURT			Bien de retour
-----------------------------------	--	--	----------------

LES EQUIPEMENTS DES RESEAUX COMMUNAUX

Equipements de réseau d'Amnéville		Qualification
Bassin de pollution (Malancourt)	1	Bien de retour
Bassins de rétention	8	Bien de retour
Station sous vide	1	Bien de retour
Postes de refoulement	18	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1580	Bien de retour
Equipements de réseau de Clouange		Qualification
Poste de refoulement		Bien de retour
Déversoir d'orage		Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	497	Bien de retour
Nombre de regards	350	Bien de retour
Equipements de réseau de Gandrange		Qualification
Déversoirs d'orage	4	Bien de retour
Bassin de rétention	3	Bien de retour
Déshuileur	1	Bien de retour
Bassin d'orage	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	470	Bien de retour
Nombre de regards	407	Bien de retour
Equipements de réseau de Mondelange		Qualification
Postes de refoulement	11	Bien de retour
Déversoir d'orage	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	842	Bien de retour
Puits d'infiltration	190	Bien de retour
Nombre de regards	514	Bien de retour
Equipements de réseau de Moyeuvre Grande		Qualification
Postes de refoulement	8	Bien de retour
Vannes de crue	6	Bien de retour
Déversoirs d'orage	3	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1150	Bien de retour
Nombre de regards	993	Bien de retour
Equipements de réseau de Moyeuvre Petite		Qualification
Postes de refoulement	1	Bien de retour
Déversoir d'orage	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	88	Bien de retour
Equipements de réseau de Richemont		Qualification
Poste de relèvement	1	Bien de retour
Postes de refoulement	0	Bien de retour
Déversoirs d'orage	6	Bien de retour
Bassin de pollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	585	Bien de retour
Nombre de regards	403	Bien de retour
Equipements de réseau de Rombas		Qualification
Postes de relèvement	3	Bien de retour
Déversoir d'orage	29	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1468	Bien de retour
Nombre de regards	698	Bien de retour

Equipements de réseau de Rosselange

		Qualification
Postes de relèvement	0	Bien de retour
Déversoirs d'orage	3	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	402	Bien de retour
Nombre de regards	385	Bien de retour

Equipements de réseau de Uckange

		Qualification
Poste de refoulement	12	Bien de retour
Bassin de pollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1100	Bien de retour
Nombre de regards	800	Bien de retour

Equipements de réseau de Vitry sur Orne

		Qualification
Bassin de rétention des eaux pluviales	1	Bien de retour
Déversoirs d'orage	4	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	433	Bien de retour
Nombre de regards	250	Bien de retour

Equipements de réseau du SIAVO

		Qualification
Usine de dépollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	543	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	27	Bien de retour
Postes de refoulement	15	Bien de retour

LES RESEAUX DE DISTRIBUTION**Canalisation d'Amnéville**

Canalisations gravitaires (ml)	43 000	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires		Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

Canalisations de Clouange

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	14 537	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	2 855	Bien de retour
dont unitaires	8 959	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	2 723	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour

Canalisations de Gandrange

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	27777	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	9840	Bien de retour
dont unitaires	5786	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	12151	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

Canalisations de Mondelange

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	34837	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	24141	Bien de retour
dont unitaires	627	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	10129	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	515	Bien de retour

Canalisations de Moyeuve Grande

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	55284	Bien de retour

dont eaux usées (séparatif)	7058	Bien de retour
dont unitaires	39089	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	9137	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	15	Bien de retour
Canalisations de Moyeuve Petite		
Canalisations gravitaires (ml)	2000	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires		Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	2600	Bien de retour
Canalisations de Richemont		
Canalisations gravitaires (ml)	18222	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3086	Bien de retour
dont unitaires	9426	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5710	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour
Canalisations de Rombas		
Canalisations gravitaires (ml)	48445	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3431	Bien de retour
dont unitaires	39061	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5953	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	299	Bien de retour
Canalisations de Rosselange		
Canalisations gravitaires (ml)	10500	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires	10500	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour
Canalisations de Uckange		
Canalisations gravitaires (ml)	43121	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	17308	Bien de retour
dont unitaires	10936	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	15682	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	656	Bien de retour
Canalisations de Vitry sur Orne		
Canalisations gravitaires (ml)	20556	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	2434	Bien de retour
dont unitaires	12177	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5945	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour
Canalisations de transport du SIAVO		
Canalisations gravitaires (ml)	30 826	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	28 353	Bien de retour
dont unitaires	659	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	1814	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	4621	Bien de retour

LES BRANCHEMENTS EN DOMAINE PUBLIC

Branchements de Amnéville		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	Nc	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour
Branchements de Clouange		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1177	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
Branchements de Gandrange		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	885	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	7	Bien de retour
Branchements de Mondelange		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1180	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	39	Bien de retour
Branchements de Moyeuvre Grande		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	2633	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour
Branchements de Moyeuvre Petite		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour
Branchements de Richemont		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	620	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	10	Bien de retour
Branchements de Rombas		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	2299	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
Branchements de Rosselange		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	456	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
Branchements de Uckange		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	Nc	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour
Branchements de Vitry sur Orne		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	807	Qualification Bien de retour

7-4 Situation des biens

Par ce compte rendu, le délégataire présente à la Collectivité une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto surveillance, astreinte,...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants ou pour lesquels VEOLIA EAU n'a pas décelé d'indice négatif ne figurent pas dans ce compte rendu.

Concernant le réseau de collecte, **le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage [P 252.2]** permet d'évaluer l'état d'exploitation et d'identifier les améliorations prioritaires à apporter suite à des défauts structurels.

COMMUNE D'Amnéville, Clouange, Moyeuvre-petote, Richemont, Rosselange et Gandrange	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km		9,49	9,49	9,4	8,94	-4,89%
Nombre de points concernés sur le réseau		8	8	8	9	12,50%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)		84 283	84 283	85088	100714	18,36%
COMMUNE DE CLOUANGE	2010	2011	2012	2013	2014	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	25,4	25,4				
Nombre de points concernés sur le réseau	3	3				
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	11 814	11 814				
COMMUNE DE GANDRANGE	2010	2011	2012	2013	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	6,4	6,4	6,4	6,4		
Nombre de points concernés sur le réseau	1	1	1	1		
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	15 626	15 626	15 626	15 626		
COMMUNE DE MOYEUVERE GRANDE	2010	2011	2012	2013	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	17,57	17,57	17,33	17,33	17,08	-1,44%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	8	8	8	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	45 536	45 536	46 612	46 612	46 849	0,51%
COMMUNE DE MONDELANGE	2010	2011	2012	2013	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	31,72	31,72	31,65	31,65	31,45	-0,63%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	8	8	8	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	25 223	25 223	25 283	25 283	25 283	0,00%
COMMUNE DE RICHEMONT	2010	2011	2012	2013	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	47,96	47,96	47,96			
Nombre de points concernés sur le réseau	6	6	6			
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	12 512	12 512	12 512			
COMMUNE DE ROMBAS	2010	2011	2012	2013	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	11,68	11,68	11,68	11,68	11,62	-0,51%
Nombre de points concernés sur le réseau	5	5	5	5	5	0,00%

Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	42 792	42 791	42 791	42 791	42 791	0,00%
COMMUNE D'UCKANGE	2010	2011	2012	2013	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	17,6	17,5	17,5	17,3	17,3	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	5	5	5	5	5	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	28 409	28 566	28 566	28 900	28 900	0,00%
COMMUNE DE VITRY SUR ORNE	2010	2011	2012	2013	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	6,84	6,84	6,84	6,84	6,84	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	1	1	1	1	1	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	14 611	14 611	14 611	14 611	14 611	0,00%
Réseau intercommunal du SIAVO	2010	2011	2012	2013	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	26,35	26,35	26,76	26,76	26,76	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	9	9	9	9	9	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	34 150	34 150	33 633	33 633	33 633	0,00%

7-5 Insuffisances et proposition d'amélioration

Sur l'ensemble du périmètre Syndical

Postes de refoulement et déversoirs d'orages :

La totalité des postes de relevage ou de refoulement mérite d'être télésurveillés afin de garantir l'absence de déversement de temps sec au milieu naturel ou de reflux d'eaux usées chez les usagers.

Les installations suivantes ont été équipées en 2013

- PR Jamailles à ROSSELANGE
- PR des Forges à MOYEUVRE GRANDE
- PR de l'île à ROMBAS
- PR Lot du Stade à AMNEVILLE

Instrumentation des déversoirs d'orage :

L'article 18 de l'arrêté du 22 juin 2007 prescrit les conditions dans lesquelles doit être réalisée l'auto surveillance des déversoirs d'orages. Le délégataire a réalisé une classification des ouvrages et a étudié l'instrumentation à mettre en place pour assurer cette auto surveillance.

L'enregistrement des fréquences et de l'intensité des déversements au milieu naturel est en outre nécessaire au dimensionnement des bassins de pollution destinés à réduire les quantités de pollution déversées au milieu naturel lors des épisodes pluvieux. En outre la télésurveillance des ouvrages permet d'alermer les déversements accidentels.

Une première phase de travaux a été réalisée en 2012/2013 par le SIAVO sur les principaux DO du périmètre Syndical (12 u). Il reste désormais à envisager l'équipement des DO installés sur les réseaux communaux qui présentent les charges de pollution les plus importantes.

Modélisation du réseau d'assainissement

Afin de maîtriser les débits de temps de pluie, de diagnostiquer les insuffisances des ouvrages existants, de dimensionner les ouvrages futurs, de vérifier l'impact des projets d'urbanisation, il peut être utile de réaliser une modélisation du réseau avec nivellement préalable des collecteurs pour lesquels aucune donnée n'est disponible.

Entretien des avaloirs

Le délégataire assure les campagnes de nettoyage préventif des avaloirs comprenant la vidange et le nettoyage des résidus organiques et sableux piégés dans le panier et le réceptacle des sables. Le délégataire assure également le désencombrement curatif de l'ouvrage en cas de remplissage prématuré entre les campagnes préventives. Ces travaux sont réalisés au moyen d'un camion hydrocureur dotés des accessoires spécifiques nécessaires. Le délégataire n'est cependant pas missionné pour procéder au balayage préventif manuel ou motorisé du dessus de la grille nécessaire à la préservation des capacités d'absorption des eaux dans l'avaloir. Il appartient au service de la voirie communale de veiller à l'entretien des bords de chaussée notamment dans les rues arborées.

Etude de zonage

Dans le cadre de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 et du décret N° 94-469 relatifs aux eaux usées urbaines, les communes ont pour obligation de mettre en place un zonage d'assainissement collectif et non collectif. Cette démarche a pour objet de définir pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir le mode d'assainissement que chacune a vocation à recevoir en tenant compte des contraintes liées au milieu récepteur, à la capacité du sol à l'infiltration, de la topographie, de l'espace disponible. Cette étude doit en outre intégrer des prescriptions par zone en termes de gestion des eaux pluviales. Ces études de zonage sont en cours depuis la mi-2014 pour les 7 communes du périmètre syndical ne disposant pas de ce document règlementaire, ces plans devraient être soumis à enquête publique à l'automne 2015.

Déconnexions de fosses septiques

Bien que raccordées au réseau d'assainissement collectif, il est probable qu'un certain nombre d'habitations disposent encore de fosses septiques en service en domaine privé, en violation du code de la santé publique. Une campagne d'enquête systématique est à réaliser afin de localiser, recenser les fosses, et faire procéder à leur déconnexion. Outre l'atteinte au fonctionnement de l'usine de dépollution leur présence est en effet à l'origine de la corrosion des collecteurs en béton.

Obstruction des pompes par les lingettes

Les pompes de petites et moyennes tailles sont de plus en plus sujettes à des obstructions intempestives inhérentes à la présence de lingettes ou amas fibreux dans les eaux usées. Lors d'un renouvellement de pompe le délégataire privilégie lorsque la configuration des installations le permet, la mise en place de pompes de dernière génération équipées de roues adaptatives offrant des garanties optimum en termes de bouchage accidentel.

AMNEVILLE

Bassin d'orage de Malancourt :

Les riverains de la rue de la potence ont émis des plaintes concernant des déversements via le collecteur pluvial de flux polluants dans le fossé qui s'écoule à travers bois vers Rombas. Des travaux d'amélioration du fonctionnement ont été réalisés en 2013 par le SIAVO. Dans l'hypothèse où ces mesures s'avèreraient insuffisantes, une couverture du bassin serait à envisager. Pas de mesures particulières envisagées en 2015

Station sous-vide du lotissement du stade à Amnéville

Des malfaçons concernant les dispositifs d'évacuation des eaux pluviales engendrent des pénétrations d'eaux claires dans le compartiment supérieur des bâches de desserte d'immeuble. Ce compartiment abrite le pilote pneumatique de la vanne de vidange des eaux usées qui est submergée à l'issue de chaque épisode pluvieux de forte intensité. Le délégataire est contraint de remettre en état ou de remplacer les pilotes

défectueux en urgence et de procéder à des vidanges des baches au moyen d'un camion hydrocureur.

En dépit d'une remise à niveau complète de l'outil de télésurveillance par le constructeur au frais du délégataire en 2011, le dispositif à nouveau inopérant s'avère incapable d'apporter une information fiable afin de localiser les vannes de vidange défaillantes.

La situation est d'autant plus critique que des baches destinées à desservir initialement des habitations individuelles doivent assurer l'évacuation des eaux usées d'immeubles collectifs.

Pour faire suite à une proposition du délégataire, des vannes manuelles de sectionnement permettant aux intervenants de cibler leurs investigations sur des secteurs prédéterminés ont été installées en 2013.

Le délégataire propose de repositionner l'ensemble des pilotes de vanne au niveau de la chaussée, juste en dessous du tampon de regard d'accès aux baches afin de les préserver au mieux des risques de submersion.

Il s'avère néanmoins nécessaire de mener des investigations afin de déterminer l'origine des pénétrations d'eaux pluviales dans les baches normalement dédiées exclusivement aux eaux usées. Il peut s'agir de mauvais raccordements des évacuations des eaux pluviales des habitations ou d'une mauvaise collecte des eaux de ruissellement par les ouvrages prévus à cet usage.

Le délégataire proposera également la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de télésurveillance des baches.

En outre depuis la mise en service de l'installation, le délégataire sollicite la collectivité pour l'acquisition d'une boîte à outils spécifique à cette installation qui aurait dû être fournie initialement par le constructeur.

Renforcement du poste de refoulement rue de Verdun à AMNEVILLE

Ce poste principal qui dessert la majeure partie de la commune d'Amnéville doit absolument faire l'objet d'un renforcement du dispositif de pompage afin de répondre aux augmentations des débits liés au développement de l'urbanisation. La situation est d'autant plus critique que ce poste ne dispose d'aucun exutoire de sécurité et que l'armoire électrique implantée à un niveau inférieur au terrain naturel est susceptible d'être submergée. Le délégataire a procédé au renouvellement de l'armoire et prévoit son déplacement en 2013 après modification du dispositif d'alimentation en énergie. L'installation d'une pompe supplémentaire a été réalisée en 2014.

Renforcement du poste de refoulement du cinéma Imax à AMNEVILLE

Ce poste destiné à assurer les évacuations des eaux pluviales du site n'est équipé que d'une seule pompe dotée d'une conduite de refoulement souple avec raccord rapide. La conception de cette installation n'est pas suffisamment fiable pour garantir la préservation des équipements de la salle du cinéma Imax contre les risques d'inondations.

Il est nécessaire de prévoir la mise en place de deux pompes dont une en secours équipées de conduites rigides et de raccords fixes. La prise en charge de ces travaux reste **à définir limite de compétence public/privé**

Dysfonctionnement du système de gestion des eaux pluviales du lotissement des coteaux du soleil

Les bassins d'infiltration des eaux pluviales sont colmatés par des boues issues des anciens crassiers. De ce fait le débit de fuite des bassins semble assuré exclusivement par la station de pompage qui fonctionne quasiment en continu. Cette situation a pour conséquences :

- Un défaut de protection contre les inondations en cas d'évènements pluvieux d'intensité exceptionnelle.
- Une usure prématurée des pompes.
- Un colmatage des pompes par le calcaire nécessitant de fréquentes interventions de maintenance.
- Un surcroît de consommation d'énergie

Renouvellement des puits perdus à Amnéville :

Dans le cadre des campagnes d'entretien des puits d'infiltration, le délégataire constate le colmatage des matériaux drainants et suggère la réalisation d'un programme de renouvellement des matériaux filtrants. Ceux-ci disposent en effet d'une durée de vie d'autant plus limitée qu'aucun ouvrage de prétraitement n'assure leur protection.

CLOUANGE

Eaux claires du Vallon

En juin 2004, une étude diagnostic des réseaux d'assainissement de la vallée de l'Orne menée par le bureau d'étude COMA a localisé une pénétration d'eaux claires parasites de près de 1,4l/s en provenance du vallon se déversant actuellement dans le réseau unitaire de la rue du Maréchal Foch via celui de la rue du Docteur Job. La construction d'un collecteur dédié aux eaux pluviales est projetée afin de capter les eaux pluviales et eaux claires parasites du vallon pour les déverser dans l'Orne via l'exutoire du déversoir d'orage du poste de refoulement des eaux usées du SIAVO à CLOUANGE.

Les travaux ont été achevés au premier semestre 2013, ce qui met fin aux apports d'eaux claires sur le secteur du Vallon.

GANDRANGE

Contrôle de branchements

Une présence d'eaux usées dans les collecteurs pluviaux des deux lotissements ZAC sous la côte et ancienne abbaye ayant été détectée par le délégataire, celui-ci a proposé à la collectivité la réalisation d'une campagne systématique de contrôle des connexions des habitations sur les boîtes de branchement en système séparatif mis à disposition des propriétaires. Ces travaux ont été commandés au délégataire fin 2010 pour une réalisation courant 2011. Seule une fraction des branchements a été contrôlée en raison de la difficulté à obtenir des rendez-vous avec les usagers.

MONDELANGE

Puits perdus

Dans le cadre des campagnes d'entretien des puits d'infiltration, le délégataire constate le colmatage des matériaux drainants et suggère la réalisation d'un programme de renouvellement des matériaux filtrants. Ceux-ci disposent en effet d'une durée de vie d'autant plus limitée qu'aucun ouvrage de prétraitement n'assure leur protection.

Tampons de regards borgnes

Suite à des réfections de voiries des regards de visite sur collecteur ou sur branchement sont inaccessibles car recouverts par le revêtement de chaussée. Certains d'entre eux ont été remis à niveau ces dernières années. Un recensement est toutefois à réaliser afin de programmer une nouvelle campagne de mise en conformité. Ces regards sont en effet indispensables à l'entretien des collecteurs et des branchements.

Rue de l'Eglise

Les inspections réalisées sur le collecteur de la rue de l'Eglise ont révélé une contre-pente à l'origine de décantations de sédiments. La contre pente et les dépôts qu'elle génère réduisent la capacité de transit du collecteur par temps de pluie et sont probablement à l'origine des mises en charge des collecteurs de la rue de l'Eglise et de la rue du Cimetière.

Afin de parfaire les observations, il est nécessaire de procéder à une nouvelle inspection du tronçon concerné. Pour ce faire il convient de procéder à une interruption momentanée du flux d'eaux usées pendant le passage de la caméra, avec l'installation d'un obturateur à l'intersection de la rue de Metz et de la rue de l'Eglise.

Le délégataire entreprend chaque année lors des campagnes d'hydrocurage un nettoyage poussé des collecteurs de la Rue de l'Eglise.

Pollution du FEUBY

Les études réalisées par le délégataire en 1994 et 1995 ont démontré que la capacité de pompage du poste de refoulement des eaux pluviales est très insuffisante pour assurer le refoulement de la totalité des débits de temps de pluie collectés par le FEUBY canalisé, auxquels sont susceptibles de s'ajouter les débordements du déversoir d'orage rue Georges Bizet. Selon les calculs réalisés en 1994, les débits générés par le bassin versant pour une pluie de période de retour décennale seraient de l'ordre de 3 m³/s alors que la station n'est en mesure de refouler qu'un peu plus de 0.1 m³/s.

Les débordements du poste de refoulement vers le bras mort à ciel ouvert sont donc inéluctables dans la situation actuelle. Seuls des travaux de grande ampleur telle la création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales ayant pour débit de fuite l'actuelle station de pompage du FEUBY sont susceptibles de déboucher sur une solution pérenne. Ces études doivent toutefois être menées en coordination avec les communes limitrophes situées en amont, afin de trouver des solutions permettant de limiter les apports d'eaux pluviales dont la gestion ne doit pas être exclusivement supportée par la commune de Mondelange (en aval du bassin hydraulique)

Lotissement « Chamotte »

Les Postes de Refoulement du lotissement la Chamotte présentent à chaque intervention des quantités considérables de lingettes déversées dans les réseaux d'assainissement. Le délégataire préconise la réalisation d'une campagne d'information auprès des usagers.

Collecteur intercommunal de desserte

Dans le cadre de l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, rue de Metz à Mondelange un tronçon de collecteur a été renouvelé par le délégataire aux frais du SIAVO. Ces travaux ont confirmé la nécessité d'inspecter le collecteur situé en aval jusqu'à l'usine de dépollution. Ce collecteur est probablement fragilisé par une corrosion importante; Préalablement à cette inspection il est nécessaire de localiser les tampons d'accès recouvert notamment dans le cadre de la réalisation de la déchetterie de Richemont. Opération en cours en 201/2015

MOYEUVE PETITE

Dans le cadre d'un projet de requalification des voiries une inspection télévisée des collecteurs réalisée en décembre 2013 a révélé un état général des conduites acceptable avec cependant de nombreux défaut d'étanchéité ainsi que de graves non-conformité telles que des branchements pénétrants. Un programme de réhabilitation est à mettre en œuvre avant requalification des voiries.

MOYEVRE GRANDE

Rue Lafayette et Rue Saint Robert

Dans le cadre de l'aménagement du carreau de la mine, des investigations réalisées par le délégataire ont permis de découvrir que les eaux usées recueillies par les collecteurs des rues LAFAYETTE et SAINT ROBERT se déversaient à l'Orne via un collecteur d'eaux pluviales. Une proposition chiffrée pour créer un raccordement sur le collecteur syndical via un déversoir d'orage a été soumise à la collectivité.

Rue Mangin

Les habitations de la rue Mangin, dont certaines sont dépourvues d'assainissement individuel, sont raccordées au milieu naturel. Une proposition de raccordement sur le collecteur du SIAVO a été soumise à la commune.

Lotissement du joli bois à Froidcul

Le délégataire a procédé en 2011 à une campagne de contrôle systématique des branchements en vue de localiser les déversements d'eaux usées dans le collecteur dédié aux eaux pluviales. Des courriers de demande de mises en conformité ont été adressés aux propriétaires.

Poste de refoulement DELAUNE

Dans le cadre des travaux de renouvellement du collecteur de la rue Victor Hugo le délégataire a constaté une fragilisation importante de la conduite de refoulement du poste DELAUNE, un renouvellement de cette conduite est à programmer. Une proposition sera soumise par le fermier en 2013.

Poste de refoulement rue des roses à Moyevre Grande

Le développement de l'urbanisation du quartier desservi par cette installation nécessite un renforcement et une sécurisation du système de pompage.

Collecteurs publics implantés en domaine privé :

Il subsiste encore des tronçons de collecteurs publics transitant par des propriétés privées. Il convient de les recenser puis d'en prévoir soit le dévoiement soit la conservation avec établissement de conventions avec les propriétaires.

Gestion des eaux pluviales du quartier rue de la Forêt à Froidcul :

A la demande de la Ville, VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux a réalisé en 2005 des investigations visant à déterminer l'origine de la saturation du poste de refoulement de la rue des Roses lors de fortes pluies. Des propositions chiffrées pour la réalisation de réseaux pluviaux, de réhabilitation de fossés et de création d'un bassin de rétention ont été soumises à la collectivité. Les travaux de curage des fossés ont été réalisés en 2008. Il reste à intégrer les travaux de gestion des eaux pluviales du quartier de la rue de la Forêt au projet d'extension du quartier de Froidcul.

Nuisances olfactives au débouché du Conroy :

A la demande de la collectivité, une enquête a été diligentée par le délégataire. Une proposition d'inspection pedestre du Conroy a été soumise à la collectivité par courrier en date du 29/09/2010.

Pertes de pollution par temps de pluie :

D'importants flux de pollution sont déversés au milieu naturel lors des évènements pluvieux notamment via les déversoirs d'orage en amont du poste de refoulement du Knoblauch. Un bassin de pollution d'environ 1000m³ (selon étude SETUDE – 1990) serait à construire à côté du Knaubloch.

Proposition de campagne annuelle d'inspections télévisées :

Aucune campagne d'inspection télévisuelle systématique n'est prévue par le contrat de délégation du service public. Afin d'initier la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale du réseau d'assainissement, le délégataire propose la réalisation d'une campagne d'inspection annuelle représentant 10% du linéaire total de la commune. L'exploitation de ces inspections permet d'établir un programme pluriannuel de renouvellement des collecteurs les plus vétustes et de repérer des non-conformités graves telles que des branchements pénétrants réalisés à l'insu du délégataire.

RICHEMONT

Quartier du Marabout

Les collecteurs qui desservent les habitations du quartier du Marabout ne sont pas raccordés au système d'assainissement collectif du SIAVO, mais se déversent à la Moselle. La mise en conformité de l'assainissement du quartier nécessite un raccordement sur le système d'assainissement collectif du SIAVO via le réseau communal d'Uckange. Les investigations réalisées par le délégataire permettent d'avoir une bonne vision des diverses solutions techniques envisageables. Ce quartier a été classé en zone d'assainissement non collectif par la commune

Conduite de refoulement du poste de refoulement du moulin à Richemont

Dès 2005, le délégataire a alerté la collectivité sur le mauvais état de la conduite de refoulement en acier de la traversée de l'Orne. Un diagnostic technique a révélé sa fragilité et un état de dégradation avancé. Deux nouvelles casses, réparées par le délégataire, se sont produites en 2014. Il est urgent de prévoir le renouvellement de cette conduite qui dessert les communes d'Uckange et de Richemont.

ROMBAS

Rue des Artisans

Les eaux usées de la rue des Artisans sont déversées au milieu naturel. Un poste de refoulement est à créer afin de refouler les eaux usées vers la place du Commerce. Ces travaux ont été réalisés en 2014 par le SIAVO.

Rue Poincaré

La rue Poincaré est dotée d'un collecteur raccordé au milieu naturel qu'il conviendrait de raccorder au système d'assainissement collectif.

Eaux claires parasites rue de Guissebonne

Le poste de refoulement de la rue de Guissebonne collecte des volumes excessifs d'eaux claires parasites qui induisent des surcharges hydrauliques des réseaux communaux et intercommunaux. Les points de pénétrations des eaux claires ont été localisés par le délégataire qui par courrier en date du 14/05/2008 a soumis ses propositions à la collectivité. Des travaux sont prévus en 2015 par le SIAVO

Desserte des habitations de l'extrémité ouest de la rue de Malancourt :

Les habitations de l'extrémité Ouest de la route de Malancourt sont desservies par un collecteur unitaire qui se déverse directement dans le Rapt via un fossé routier. Un aménagement d'un déversoir d'orage et une déconnexion de fossé sont à envisager.

Télesurveillance du poste de refoulement rue de l'usine :

Cette installation doit être dotée d'un outil de télesurveillance afin d'alerter le service d'astreinte du délégataire en cas de panne inopinée et de garantir ainsi la continuité du service. Le boîtier de télesurveillance SOFREL relié à l'outil de télesurveillance LERNE assure également la traçabilité des événements affectant le fonctionnement de l'installation. La place dans l'armoire de commande existante étant insuffisante, le boîtier est à placer dans un coffret supplémentaire dédié. Ces prestations ont été réalisées en 2014.

UCKANGE

Desserte du quartier de la rue de la Moselle

Il n'est pas desservi par le système d'assainissement collectif

Desserte de la route de Fameck

Certaines habitations de la route de Fameck à proximité du carrefour à sens giratoire à la sortie du pont au-dessus du chemin de fer ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif. Le projet de raccordement est envisagé en 2015

Eaux claires parasites

Le SIAVO a commandé en 2003 la réalisation d'une étude diagnostic portant sur :

- Les taux de raccordement
- Les apports d'eaux claires parasites de chaque commune adhérente

Le rapport final a été présenté en 2004.

En complément de cette étude, une importante campagne d'inspection télévisée a été menée en 2006 à l'initiative du SIAVO.

Dans ce cadre ont été inspectés 360 ml de collecteurs rue Jeanne d'Arc. Cette inspection a permis de localiser d'importants apports d'eaux claires parasites.

Outre les surcharges hydrauliques des réseaux communaux et syndicaux, les eaux claires parasites provoquent des pertes de pollution vers le milieu naturel du fait des débordements prématurés des déversoirs d'orage. Des travaux de réfection de l'étanchéité des ouvrages sont à programmer par la collectivité.

Collecteurs de liaison entre la route de Fameck, la rue Neuve et rue des Etangs

Concernant les difficultés rencontrées sur les collecteurs de liaison entre la route de Fameck, la rue Neuve et rue des Etangs, des investigations sont en cours afin d'identifier les anomalies et de déterminer les pistes d'amélioration.

Il reste cependant nécessaire pour une protection maximale de conseiller aux propriétaires de doter leurs branchements de clapets anti-refoulement à double battant conformément au règlement sanitaire départemental.

Desserte du quartier des 3 maisons route de Thionville.

La ville de Florange a créé en 2010 un poste de refoulement destiné à desservir par le système d'assainissement collectif (station d'épuration du SEAFF), les riverains de la route de Metz à Florange. Cette installation peut être mise à profit, sous réserve de l'accord du SIE de Florange-Sérémange Erzange, pour desservir les 3 maisons, route de Thionville à Uckange au moyen d'un poste de refoulement à créer au droit des habitations concernées.

VITRY SUR ORNE

Surcharge hydraulique du collecteur rue Jean Burger :

Le collecteur qui dessert les N°35 et 54 de la rue Jean Burger se met en charge lors d'épisodes pluvieux de forte intensité. A la demande de la commune le délégataire a réalisé une étude qui a conduit à une proposition de travaux soumise à la collectivité.

Le délégataire propose de réaliser un ouvrage de régulation de débit sur le collecteur de la rue Jean Burger équipé d'une vanne à flotteur.

Desserte des N° 23 à 47 et de 14 à 18 de la rue Clémenceau

Ces habitations ne sont actuellement pas raccordées au système d'assainissement collectif. Par courrier en date du 12/12/2008 le fermier propose la création d'un poste de refoulement pour assurer la collecte des eaux usées d'environ 50 habitants supplémentaires.

Etude de réseau SIAVO :

Le SIAVO a commencé en 2003 la réalisation d'une étude diagnostic portant sur :

- Les taux de raccordement
- Les apports d'eaux claires parasites de chaque commune adhérente

Le rapport final a été présenté en 2004.

En complément de cette étude, une importante campagne d'inspection télévisée a été menée en 2006 et 2007 à l'initiative du SIAVO. La commune de VITRY SUR ORNE a été concernée par l'inspection des collecteurs de la rue Ambroise THOMAS qui a permis de localiser d'importants apports d'eaux claires parasites

USINE DE DEPOLLUTION DE RICHEMONT

Filière de méthanisation des boues :

Par avenant n°4 au contrat d'affermage, la collectivité a demandé au fermier de réaliser dans le cadre d'un investissement concessif, une filière de digestion anaérobie mésophile des boues afin de palier à la saturation de l'atelier de déshydratation des boues. La durée du contrat est portée à vingt ans afin de permettre l'amortissement de l'investissement sans augmentation excessive du tarif du service.

L'atelier de déshydratation des boues est dépourvu de la capacité et des performances suffisantes pour faire face à l'accroissement inéluctable de la production de boue induite par la consolidation de la qualité de la collecte des eaux usées ambitionnée par le SIAVO.

Plutôt qu'une refonte complexe de la filière de déshydratation des boues le délégataire suggère l'adjonction d'une étape de méthanisation des boues qui permet de :

- Garantir une réduction de la quantité de boue à déshydrater et à évacuer.
- S'affranchir d'une extension d'atelier de déshydratation des boues.
- Sécuriser la filière de traitement des boues en assurant un stockage.
- Se prémunir des risques de nuisances olfactives
- Se dispenser de la construction d'un réacteur de traitement des graisses.
- Disposer d'une source d'énergie supplémentaire.

Mise en service programmée au 1er semestre 2014

Amélioration de la sécurité et des conditions de travail :

Le panier dégrilleur situé à l'arrivée des eaux brutes dans le poste de relevage, destiné à la protection des pompes bien que d'une efficacité limitée en raison de l'espacement des barreaux, nécessite des décolmatages réguliers. Le panier implanté à une profondeur de 5m doit être remonté au moyen d'un palan au travers d'une trappe située au niveau du sol. Les déchets accrochés aux barreaux doivent être extraits manuellement pour être déposés dans une benne. Ces opérations exposent naturellement les opérateurs à des risques de chutes, de glissade, de coupures, de piqures, sans omettre les risques sanitaires.

Le délégataire propose de parfaire le prétraitement des eaux usées tout en améliorant la sécurité et les conditions de travail des opérateurs, en procédant à la suppression du panier dégrilleur au profit d'un dégrilleur automatique à grille verticale

Sécurisation :

Le délégataire propose de sécuriser la surveillance de l'installation en dehors des périodes de présence du personnel en doublant l'outil de télésurveillance existant tributaire du bon fonctionnement du réseau téléphonique RTC et du réseau d'alimentation en énergie.

Afin de s'affranchir des délais de livraison de certains équipements sensibles et garantir la continuité du service, le délégataire propose l'acquisition par la collectivité d'un lot d'équipements de secours stockés à l'usine et mis à la disposition du délégataire qui en assure le renouvellement autant que de besoin et le restitue à l'identique à la collectivité à l'issue du contrat. La définition de la liste des équipements à stocker sera établie par le délégataire sur la base d'une étude de criticité.

7.6 Gestion durable du patrimoine

7.6.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2]

La loi de Grenelle 2 s'inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique de 2011.

Le décret du 27 janvier 2012 précise qu'à l'échéance du 31 décembre 2013, les collectivités doivent avoir établi un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement.

L'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013) assure l'articulation entre l'obligation de réaliser un descriptif détaillé introduite par le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 mai 2007 sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service. Il modifie notamment les critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux en introduisant un nouveau barème de 0 à 120 points (précédent barème sur 100 points).

Ce même arrêté précise qu'il faut que ce nouvel indice atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service dispose d'un descriptif détaillé. D'autre part, cet arrêté stipule que l'atteinte de ce seuil de 40 points (sur 45 attribuables) conditionne l'attribution des points suivants alloués par le barème (entre les cotations 45 et 120 points - effet « palier »).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale a été calculé conformément à ce nouveau barème. Cette disposition introduit une rupture avec les valeurs des années antérieures de cet indice.

Compte tenu de cette rupture, VEOLIA Eau pourra communiquer au SIAVO la valeur de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale qui aurait été obtenue sans les modifications introduites par l'arrêté du 2 décembre 2013, c'est-à-dire, en application de l'ancien barème en vigueur à la date de signature du contrat.

Pour l'année 2014, **l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2]** est de **15 points** sur un barème de 120.

Il n'atteint pas le seuil des 40 points. En conséquence, le service ne peut prétendre disposer du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 27 janvier 2012. En conséquence, un plan d'actions est à mettre en œuvre pour que :

- D'une part, la valeur de l'indice atteigne la valeur seuil de 40 points afin que le service dispose durablement du descriptif détaillé ;
- D'autre part, le service puisse bénéficier des points additionnels compris entre les cotations 45 et 120 points du nouveau barème en vigueur ; points additionnels d'ores et déjà accessibles pour le service mais non comptabilisables compte-tenu de la toute nouvelle réglementation.

Ce plan d'action qui n'a pu être mis en œuvre en 2013 du fait de la publication tardive de l'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013, au regard d'une échéance fixée au 31 décembre 2013) visera à compléter l'inventaire des canalisations par des informations relatives à leur date de pose (à défaut, leur période de pose) et/ou à leur matériau et diamètre.

	Périmètre	2014
1	Amnéville	15
2	Clouange	15
3	Gandrange	15
4	Mondelange	15
5	Moyeuvre Grande	15
6	Moyeuvre petite	15
7	Richemont	15
8	Rombas	15
9	Rosselange	15
10	Uckange	15
11	Vitry	15
12	SIAVO	15

7.6.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2]

Le tableau suivant indique le taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2], en ajoutant aux valeurs du réseau d'eaux usées, les linéaires renouvelés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat et en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

Communes	réseau EU	2010	2011	2012	2013	2014	Moy /5 ans	%
Amnéville	43 000				400		80	0,19%
Clouange	11 814			460	900	250	322	2,73%
Gandrange	15 626			100			20	0,13%
Mondelange	24 768		760		670		286	1,15%
Moyeuvre Gde	46 147		465		35		100	0,22%
Moyeuvre Pte	1 800						0	0,00%
Richemont	12 512						0	0,00%
Rombas	42 492				550	150	140	0,33%
Rosselange	10 500			490	550		208	1,98%
Uckange	27 910			375	650	100	225	0,81%
Vitry	14 611		100			400	100	0,68%
SIAVO	29 012						0	0,00%
TOTAL	251 180	0	1 325	1 425	3 755	900	1 481	0,53%

7-7 Les investissements et le renouvellement

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissements et de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissements...

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée en annexe V.

7.7.1 Programme contractuel d'investissements

Contrat SIAVO :

L'avenant N°4 au contrat d'affermage prévoit la réalisation par le délégataire d'une unité de méthanisation des boues. Le projet est finalisé.

Contrat Uckange :

L'avenant n°1 au contrat de délégation de service public avait pour objet la prise en charge par le Fermier de travaux de sécurisation des ouvrages, d'installation de la télégestion et d'exploitation de nouveaux ouvrages ; cet avenant a été approuvé le 8 octobre 2009.

Les travaux correspondants ont été réalisés.

Les autres contrats ne prévoient aucun programme contractuel d'investissement.

7.7.2 Programme contractuel de renouvellement

Contrat Amnéville, Clouange, Moyeuve-petite, Richemont, Rosselange et Gandrange :

Le contrat de délégation prévoit un programme de renouvellement. Les opérations du programme réalisées en 2014 sont présentées dans le Rapport Annuel du délégataire. Les dépenses correspondantes sont intégrées aux dépenses présentées plus bas.

Les autres contrats ne prévoient aucun programme contractuel de renouvellement.

7.7.3 Les autres dépenses de renouvellement

Les états présentés dans le Rapport Annuel du délégataire permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans le paragraphe « V.4.1 Les modalités d'établissement du CARE ».

7.7.4 Dépenses relevant d'une garantie pour continuité du service

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la **FP2E**, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service.

Périmètre communal	Canalisations	Equipements
AMNEVILLE, CLOUANGE, MOYEUVRE – PETITE, RICHEMONT, ROSSELANGE et GANDRANGE	-	14 071
MOYEUVRE GRANDE	-	-
MONDELANGE	-	14 039
ROMBAS	-	18 651
UCKANGE	-	5 012
VITRY SUR ORNE	-	-
SIAVO	-	172 941
TOTAL SIAVO	- €	224 764 €

7.7.5 Dépenses relevant d'un fonds de renouvellement

Aucun fond de renouvellement n'a été défini au contrat.

ANNEXES

DONNEES ET PATRIMOINE DU SIAVO

- **Habitants**
- **Abonnés**
- **Collecteurs**
- **Equipements - Avaloirs**

INDICATEURS DU SERVICE – TABLEAU DE SYNTHESE

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION PAR COMMUNE

ASSIETTE DE LA REDEVANCE

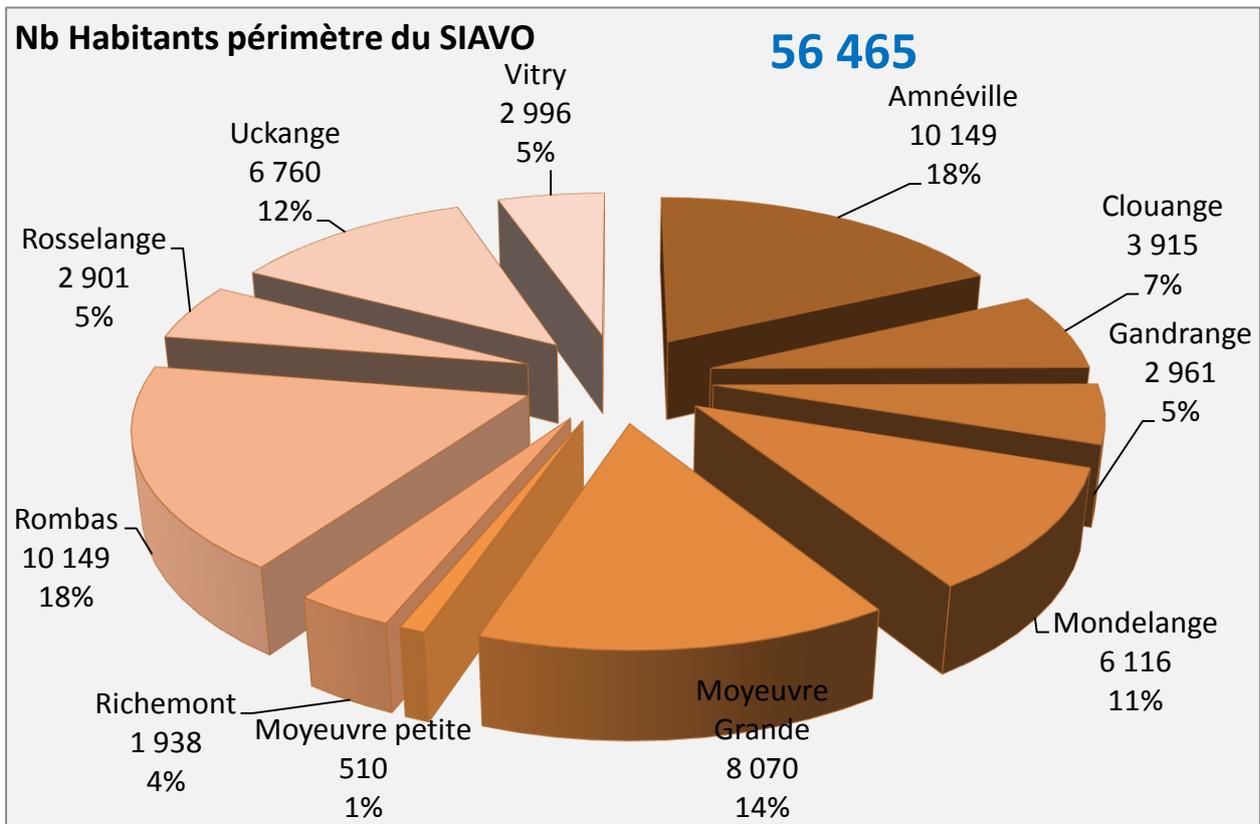
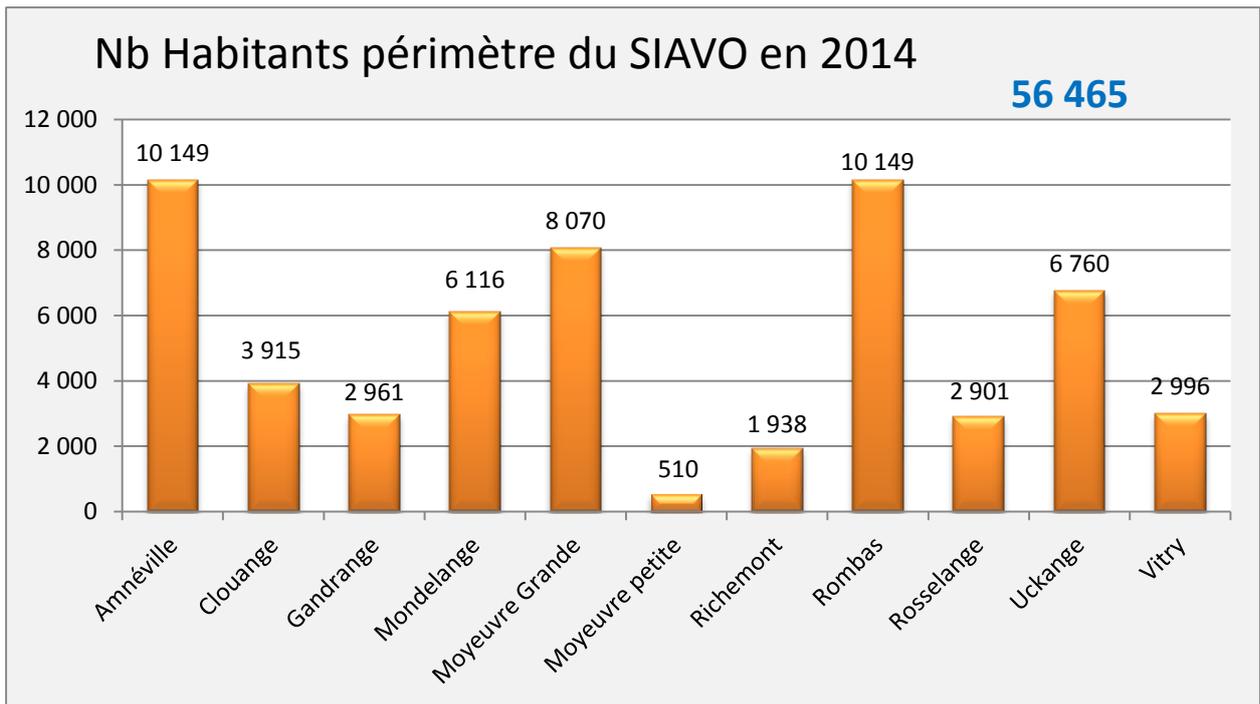
EVOLUTION DES TARIFS SIAVO 2013/2014

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU EN 2014

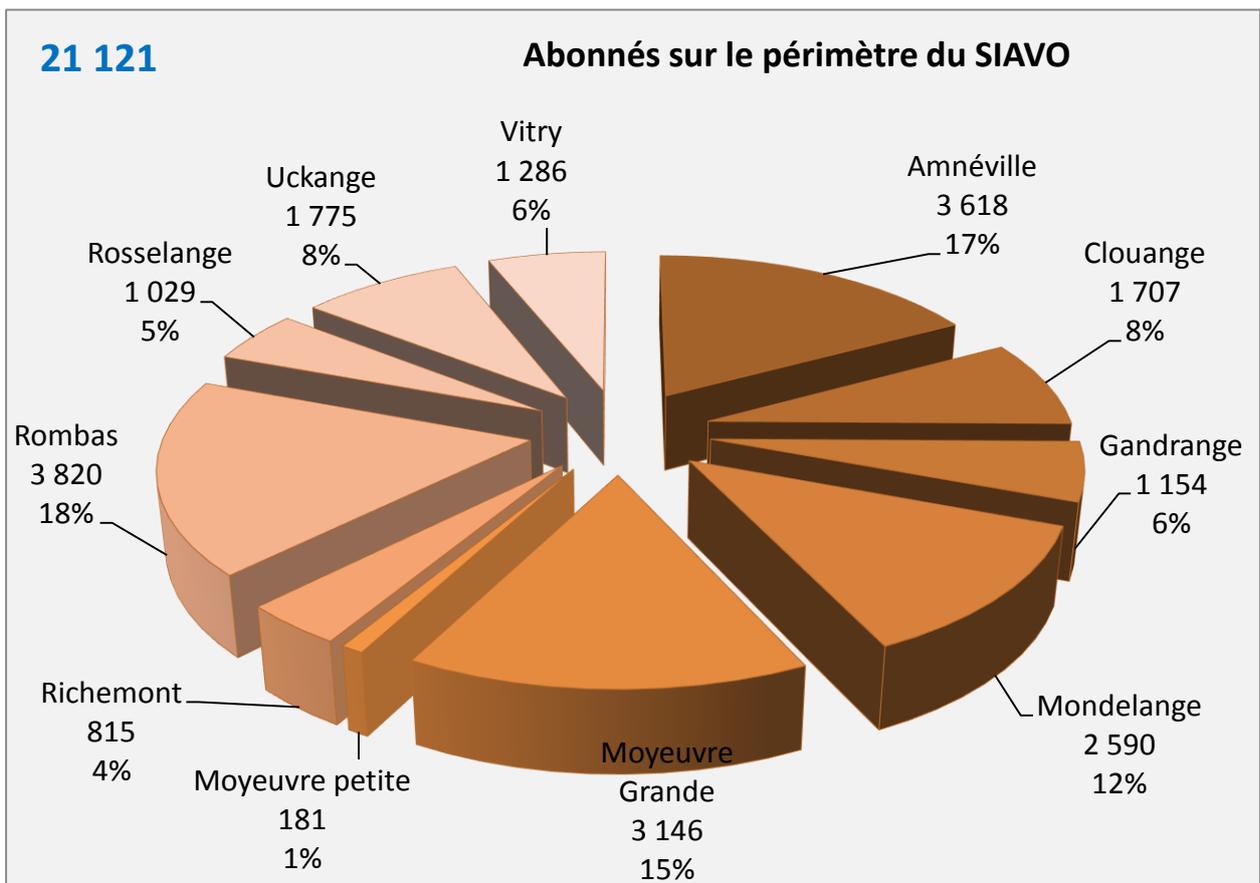
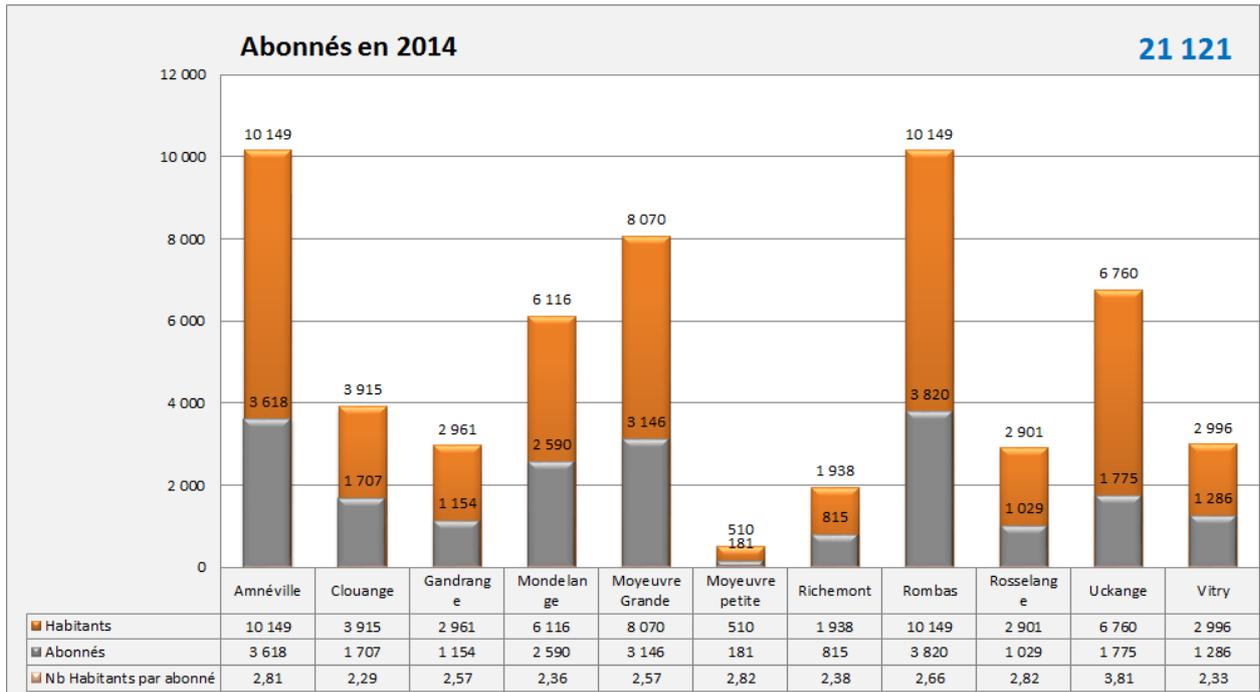
FACTURES D'EAU PAR COMMUNE

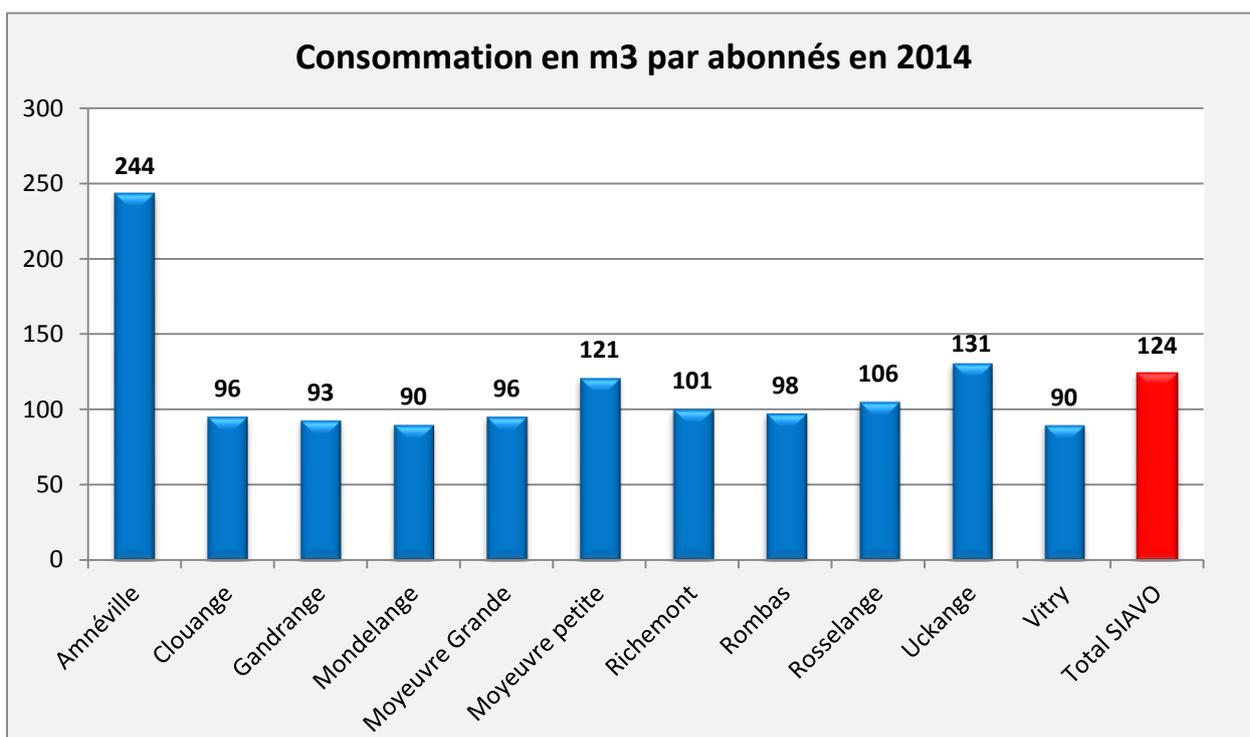
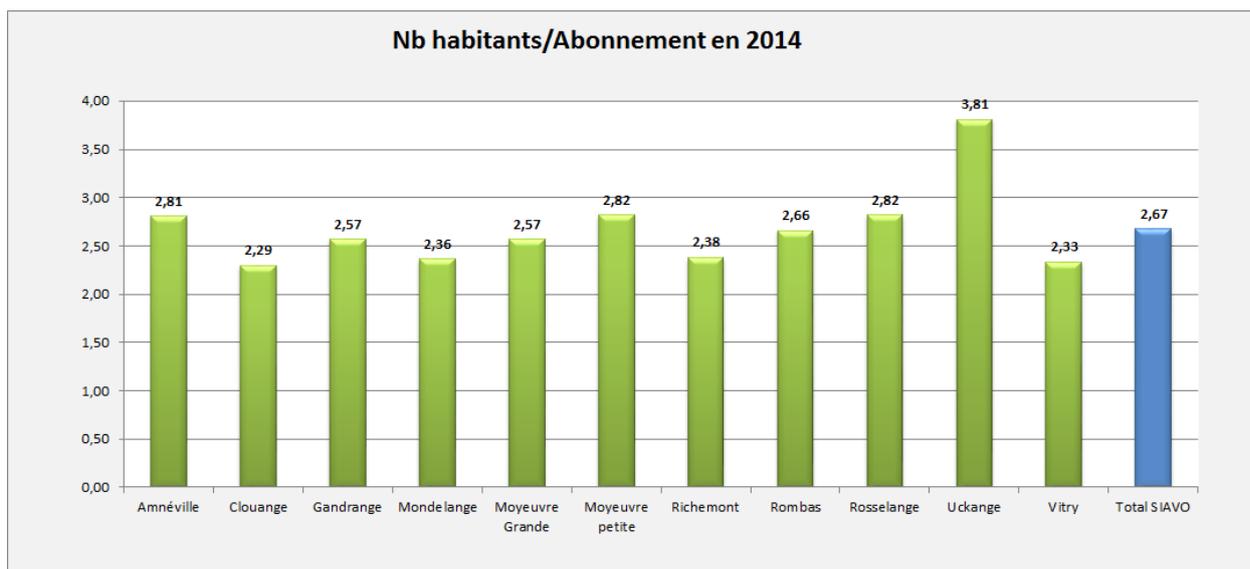
NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2015 – CHIFFRES 2014

Données physiques

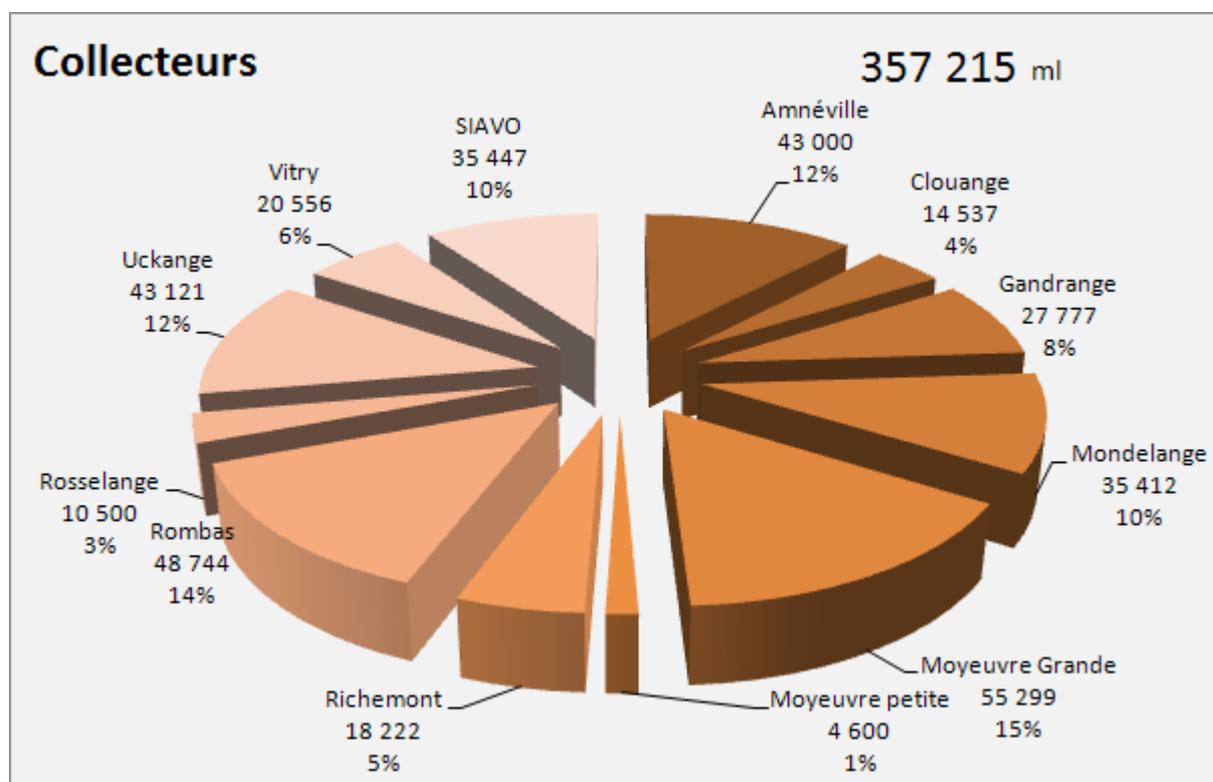
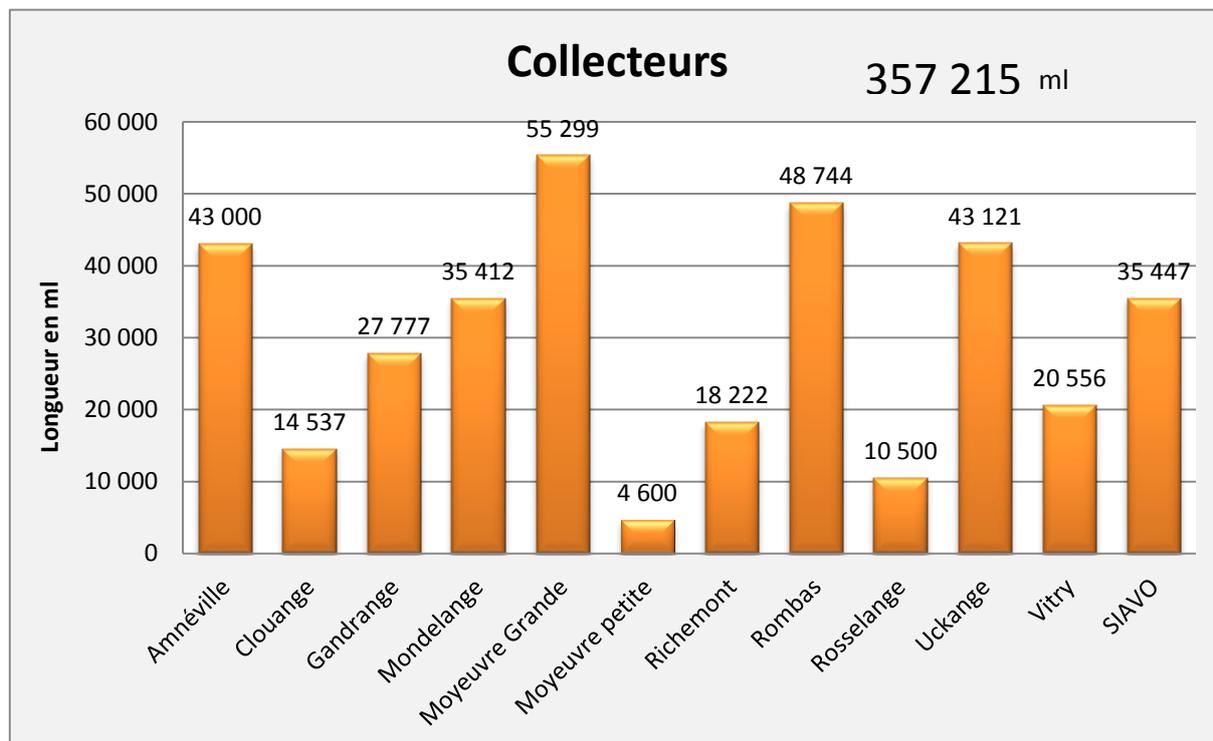


Nombre d'Abonnés et consommation

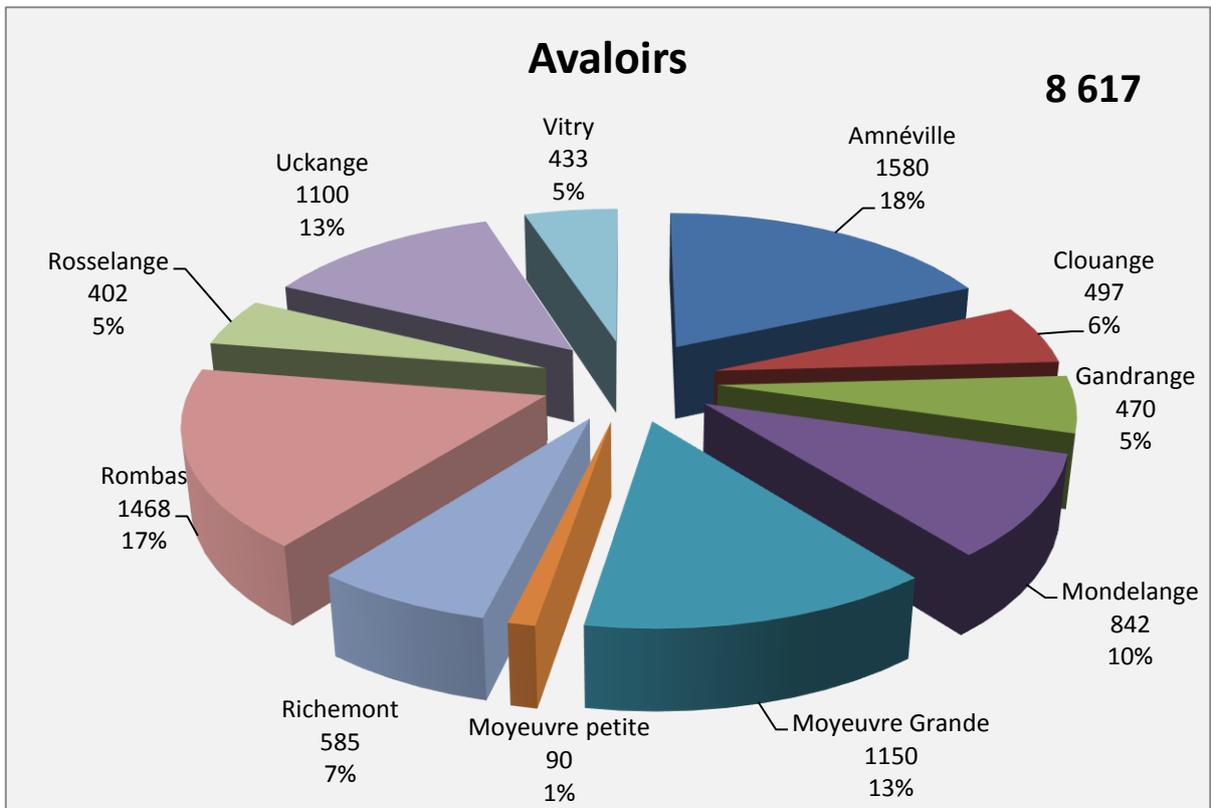
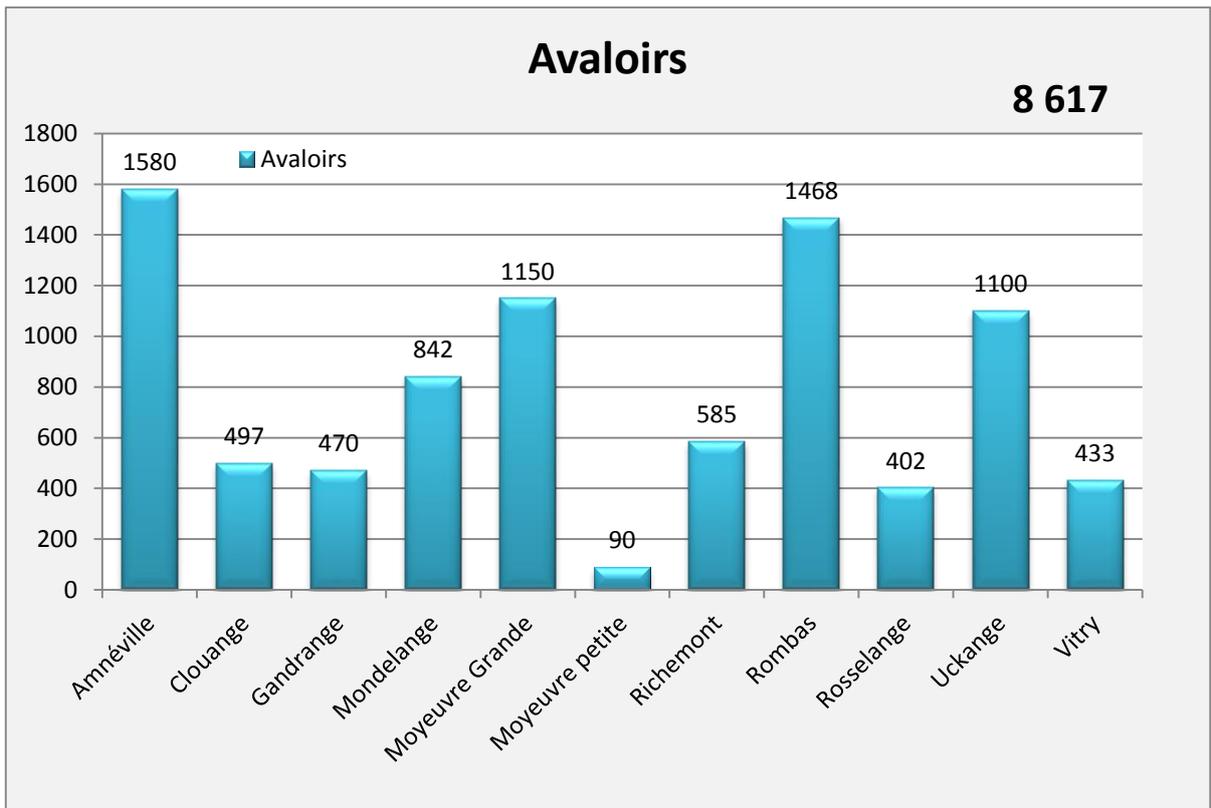




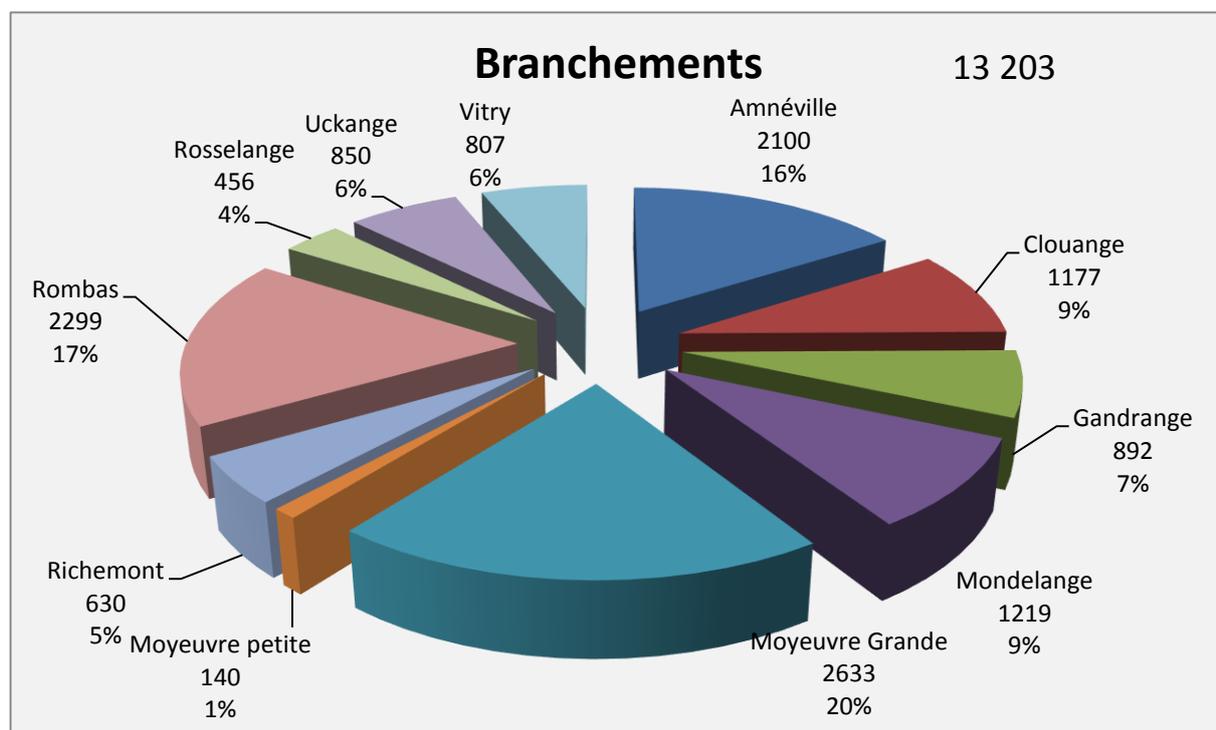
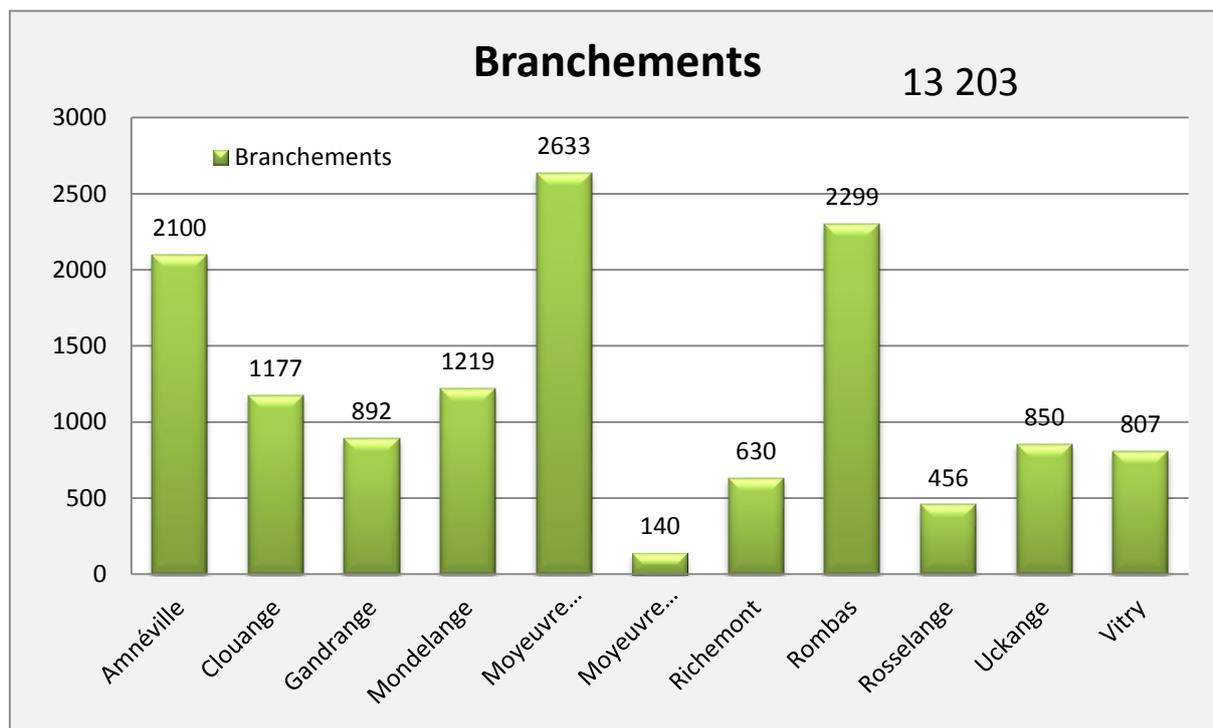
Collecteurs du Syndicat



Equipements -Avaloirs



Nombre de branchements par Commune



Indicateurs de service – tableau de Synthèse

N°	Indicateurs du service	SIAVO	Amnéville Clouange Gandrange Moyeuvre-petite Richemont Rosselange	Mondelange	Moyeuvre- grande	Rombas	Uckange	Vitry/orne
	L'ACTIVITE CLIENTELE							
	Nombre de communes desservies	11	6	1	1	1	1	1
[D201.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	56 645	22 374	6 116	8 070	10 149	6 760	2 996
	Nombre total d'abonnés (clients)	21 121	8 504	2 590	3 146	3 820	1 775	1 286
	- Nombre d'abonnés du service	21 121	8 504	2 590	3 146	3 820	1 775	1 286
	- Nombre d'autres services (réception d'effluents)							
	Assiette totale de la redevance en m3	2 626 614	1 366 616	234 262	302 128	374 649	232 977	115 982
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	2 626 614	1 366 616	234 262	302 128	374 649	232 977	115 982
	- Assiette de la redevance « autres services » (réception d'effluents)							
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement							
	QUALITE DU SERVICE A L'USAGER							
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha
[P258.1]	Taux de réclamations Délégitaire 0,00 u/1000 abonnés	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,520	0,000	0,030	0,460	0,000	0,060	0,000
[P207.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité							
	- Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité							
	- Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité							
	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT							
[D204.0]	Prix TTC par m3 pour 120 m3 (assainissement seul) tva 10%		2,07	2,09	2,06	2,06	2,11	2,07
	COLLECTE DES EAUX USEES PRODUCTEUR VALEUR							
	Nombre de désobstructions sur réseau		15	14	9	13	16	3
	Longueur de canalisation curée Délégitaire	465 ml	14 829	4 200	4 907	3 763	3 678	1 121
	LA DEPOLLUTION PRODUCTEUR VALEUR							
	Volume arrivant (collecté) en m3	6 658 575						
	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5 en kg	1 421						
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	23 685						
	Volume traité	6 115 862						
	L'EVACUATION DES BOUES ET DES DECHETS							
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration en t	917						
	Masse de refus de dégrillage évacués en t	67						
	Masse de sables évacués en t	183						
	Volume de graisses évacuées en m3	9						
	LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE PRODUCTEUR VALEUR							
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées							
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents							
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées							
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration							
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	100						
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration							
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	100						
	Conformité réglementaire des rejets (directive européenne)							
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	100						
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif							
	LA GESTION DU PATRIMOINE							
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires			1 180	2 633	2 299	850	807
	Nombre de branchements eaux pluviales			39				
	Nombre de branchements neufs			6	2	1		3
	Linéaire du réseau de collecte	33 633	85 088	25 283	46 162	42 791	28 900	14 611
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux collectif	15	15	15	15	15	15	15
[P202.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	26,76	9,40	31,65	17,33	11,68	17,30	6,84
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées		0,67%	1,15%	0,22%	0,33%	1,98%	0,81%
	Nombre de postes de relèvement	15	21	11	9	3	11	
	Nombre d'usines de dépollution	1						
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	70 000						
	LA SATISFACTION DES USAGERS ET L'ACCES A L'EAU							
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle Délégitaire Mesure statistique d'entreprise	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	78,66	78,66	78,66	78,66	78,66	78,66	78,66
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	LES CERTIFICATS PRODUCTEUR VALEUR							
	Obtention de la certification ISO 9001 par l'exploitant Délégitaire Certification	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Obtention de la certification ISO 14001 (usine)	-	-	-	-	-	-	-
	Obtention de la certification ISO 14001 (réseau)	non	non	non	non	non	non	non
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	oui						

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation par Commune

Amnéville, Clouange, Moyeuivre-Petite, Richemont, Rosselange et Gandrange

LIBELLE	2013	2014	Ecart
PRODUITS	1 333 364	834 658	-37,40 %
Exploitation du service	434 740	455 449	
Collectivités et autres organismes publics	803 597	285 339	
Travaux attribués à titre exclusif	72 766	79 360	
Produits accessoires	22 261	14 510	
CHARGES	1 294 640	858 350	-33,70 %
Personnel	207 661	247 246	
Energie électrique	11 145	12 639	
Sous-traitance, matières et fournitures	68 399	72 642	
Impôts locaux et taxes	11 826	7 231	
Autres dépenses d'exploitation			
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	9 130	8 162	
<i>Engins et véhicules</i>	49 670	54 105	
<i>Informatique</i>	20 300	24 633	
<i>Assurances</i>	2 573	2 712	
<i>Locaux</i>	10 344	10 825	
<i>Autres</i>	40 960	42 910	
Contribution des services centraux et recherche	40 108	55 676	
Collectivités et autres organismes publics	803 597	285 339	
Charges relatives aux renouvellements			
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	8 646	9 182	
<i>Programme contractuel (Renouvellements)</i>	8 180	6 772	
Charges relatives aux investissements			
<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	1 617	1 644	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	447	453	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	37	16 179	
RESULTAT AVANT IMPOT	38 724	-23 692	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	12 907		
RESULTAT	25 817	-23 692	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: H1121

Mondelange

LIBELLE	2013	2014	Ecart
PRODUITS	253 519	165 425	-34,75 %
Exploitation du service	103 168	102 390	
Collectivités et autres organismes publics	142 584	55 903	
Travaux attribués à titre exclusif	7 766	7 131	
Produits accessoires	1	1	
CHARGES	247 663	173 546	-29,93 %
Personnel	43 371	28 910	
Energie électrique	5 196	5 363	
Sous-traitance, matières et fournitures	6 978	18 140	
Impôts locaux et taxes	2 491	1 006	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	1 923	1 185
	<i>Engins et véhicules</i>	10 463	7 328
	<i>Informatique</i>	4 276	3 576
	<i>Assurances</i>	542	394
	<i>Locaux</i>	2 179	1 572
	<i>Autres</i>	7 995	6 955
Contribution des services centraux et recherche	8 449	8 084	
Collectivités et autres organismes publics	142 584	55 903	
Charges relatives aux renouvellements	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	10 783	11 061
Charges relatives aux investissements	<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	433	440
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement			23 629
RESULTAT AVANT IMPOT	5 856	-8 121	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	1 952		
RESULTAT	3 904	-8 121	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: H1061

Moyeuvre-Grande

LIBELLE	2013	2014	Ecart
PRODUITS	336 776	336 360	-0,12 %
Exploitation du service	144 147	153 267	
Collectivités et autres organismes publics	155 788	169 794	
Travaux attribués à titre exclusif	34 393	12 368	
Produits accessoires	2 448	931	
CHARGES	320 956	301 264	-6,14 %
Personnel	67 569	52 553	
Energie électrique	175	66	
Sous-traitance, matières et fournitures	31 970	8 662	
Impôts locaux et taxes	3 817	2 491	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	2 947	2 935
	<i>Engins et véhicules</i>	16 032	16 597
	<i>Informatique</i>	6 552	8 859
	<i>Assurances</i>	831	975
	<i>Locaux</i>	3 339	3 893
	<i>Autres</i>	14 135	11 835
Contribution des services centraux et recherche	12 946	20 022	
Collectivités et autres organismes publics	155 788	169 794	
Charges relatives aux renouvellements	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	825	822
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	4 030	1 760	
RESULTAT AVANT IMPOT	15 820	35 096	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	5 273	11 697	
RESULTAT	10 547	23 399	NS

Rombas

LIBELLE		2013	2014	Ecart
PRODUITS		410 171	226 630	-44,75 %
Exploitation du service		157 021	149 862	
Collectivités et autres organismes publics		206 064	64 282	
Travaux attribués à titre exclusif		31 699	4 288	
Produits accessoires		15 387	8 198	
CHARGES		394 807	216 456	-45,17 %
Personnel		71 921	52 109	
Energie électrique		6 699	36 219	
Sous-traitance, matières et fournitures		25 638	2 967	
Impôts locaux et taxes		4 077	1 876	
Autres dépenses d'exploitation				
	Télécommunication, poste et télégestion	3 148	2 211	
	Engins et véhicules	17 124	13 539	
	Informatique	6 998	6 672	
	Assurances	887	735	
	Locaux	3 566	2 932	
	Autres	14 675	9 019	
Contribution des services centraux et recherche		13 827	15 080	
Collectivités et autres organismes publics		206 064	64 282	
Charges relatives aux renouvellements				
	Pour garantie de continuité du service	3 570	5 315	
	Programme contractuel (Renouvellements)	3 298	3 284	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		13 315	226	
RESULTAT AVANT IMPOT		15 364	10 174	-33,78 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)		5 121	3 391	
RESULTAT		10 243	6 783	-33,78 %

Uckange

LIBELLE		2013	2014	Ecart
PRODUITS		299 177	284 260	-4,99 %
Exploitation du service		125 769	119 784	
Collectivités et autres organismes publics		169 583	143 311	
Travaux attribués à titre exclusif		3 336	20 663	
Produits accessoires		489	502	
CHARGES		271 816	274 406	0,95 %
Personnel		38 279	42 337	
Energie électrique		6 902	3 303	
Sous-traitance, matières et fournitures		6 944	27 902	
Impôts locaux et taxes		412	1 449	
Autres dépenses d'exploitation				
	Télécommunication, poste et télégestion	1 849	1 751	
	Engins et véhicules	7 810	11 535	
	Informatique	4 995	4 689	
	Assurances	712	549	
	Locaux	1 873	1 952	
	Autres	6 875	8 929	
Contribution des services centraux et recherche		12 475	13 372	
Collectivités et autres organismes publics		169 583	143 311	
Charges relatives aux renouvellements				
	Pour garantie de continuité du service	7 003	7 389	
Charges relatives aux investissements				
	Programme contractuel (Investissements)	4 821	5 074	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		1 283	864	
RESULTAT AVANT IMPOT		27 361	9 854	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)		9 119	3 284	
RESULTAT		18 242	6 570	NS

Vitry sur Orne

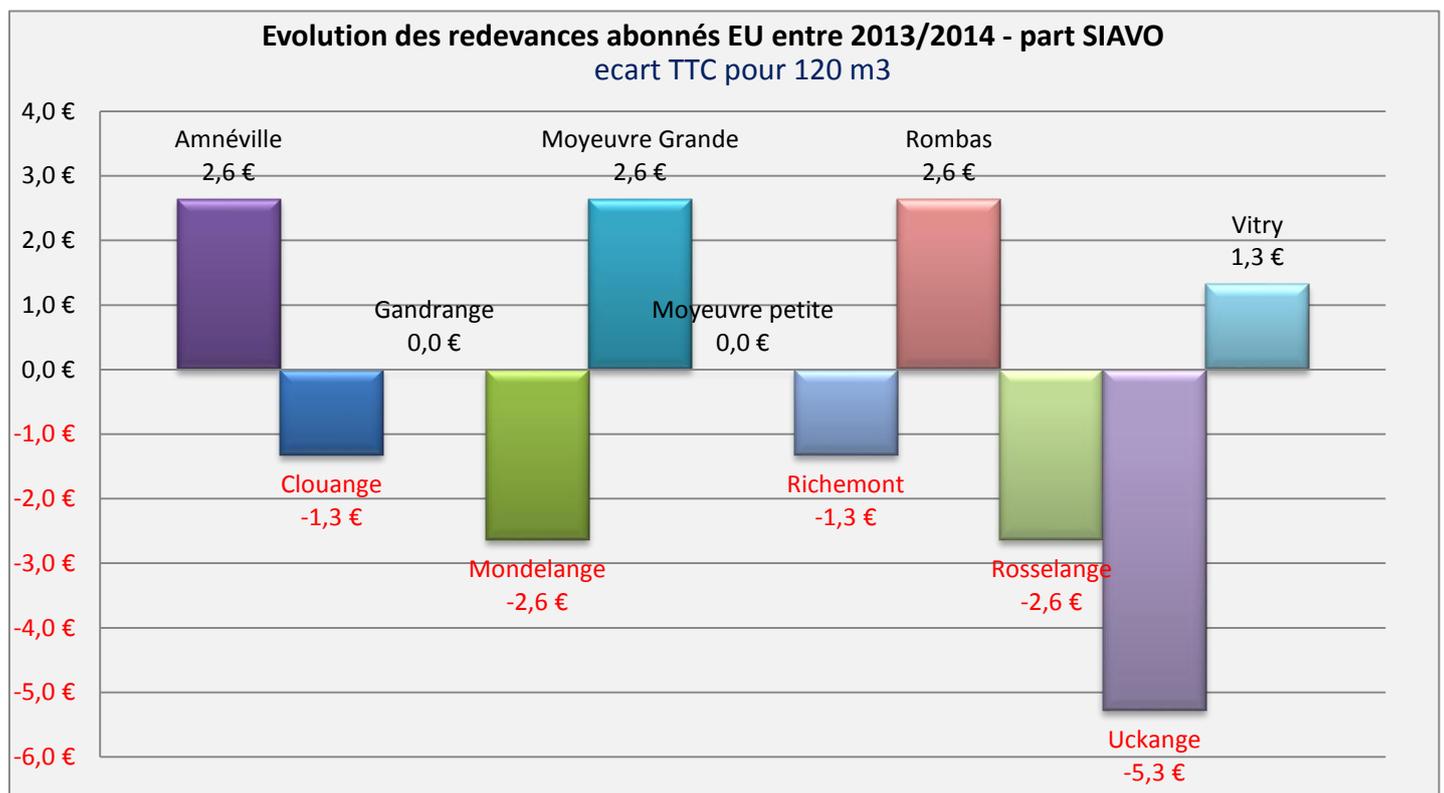
LIBELLE		2013	2014	Ecart
PRODUITS		95 242	47 122	NS
Exploitation du service		30 607	27 905	
Collectivités et autres organismes publics		64 490	19 216	
Travaux attribués à titre exclusif		144		
Produits accessoires		1	1	
CHARGES		93 987	42 663	NS
Personnel		14 926	9 990	
Sous-traitance, matières et fournitures		1 461	650	
Impôts locaux et taxes		865	471	
Autres dépenses d'exploitation				
	Télécommunication, poste et télégestion	668	555	
	Engins et véhicules	3 632	3 153	
	Informatique	1 484	1 676	
	Assurances	188	185	
	Locaux	756	737	
	Autres	2 561	2 201	
Contribution des services centraux et recherche		2 932	3 789	
Collectivités et autres organismes publics		64 490	19 216	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		24	40	
RESULTAT AVANT IMPOT		1 255	4 459	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)		418	1 486	
RESULTAT		837	2 973	NS

SIAVO

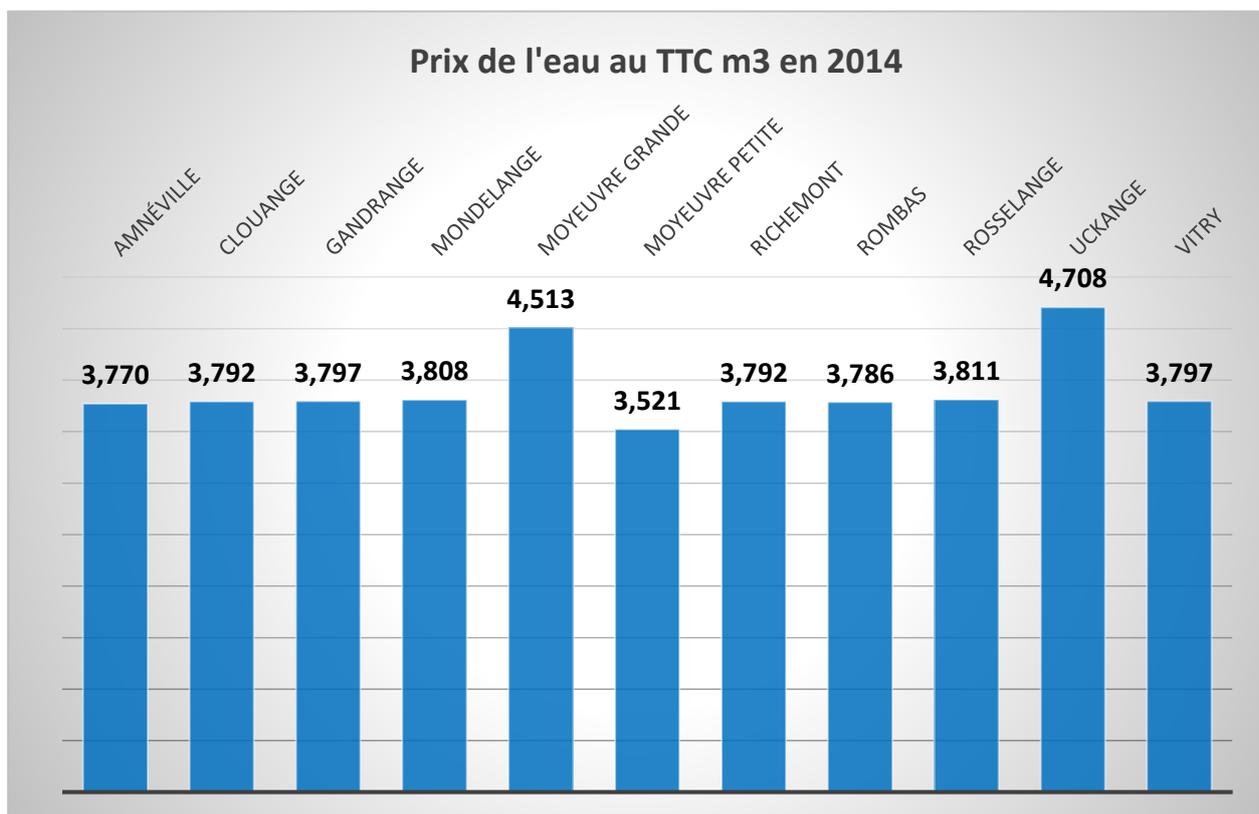
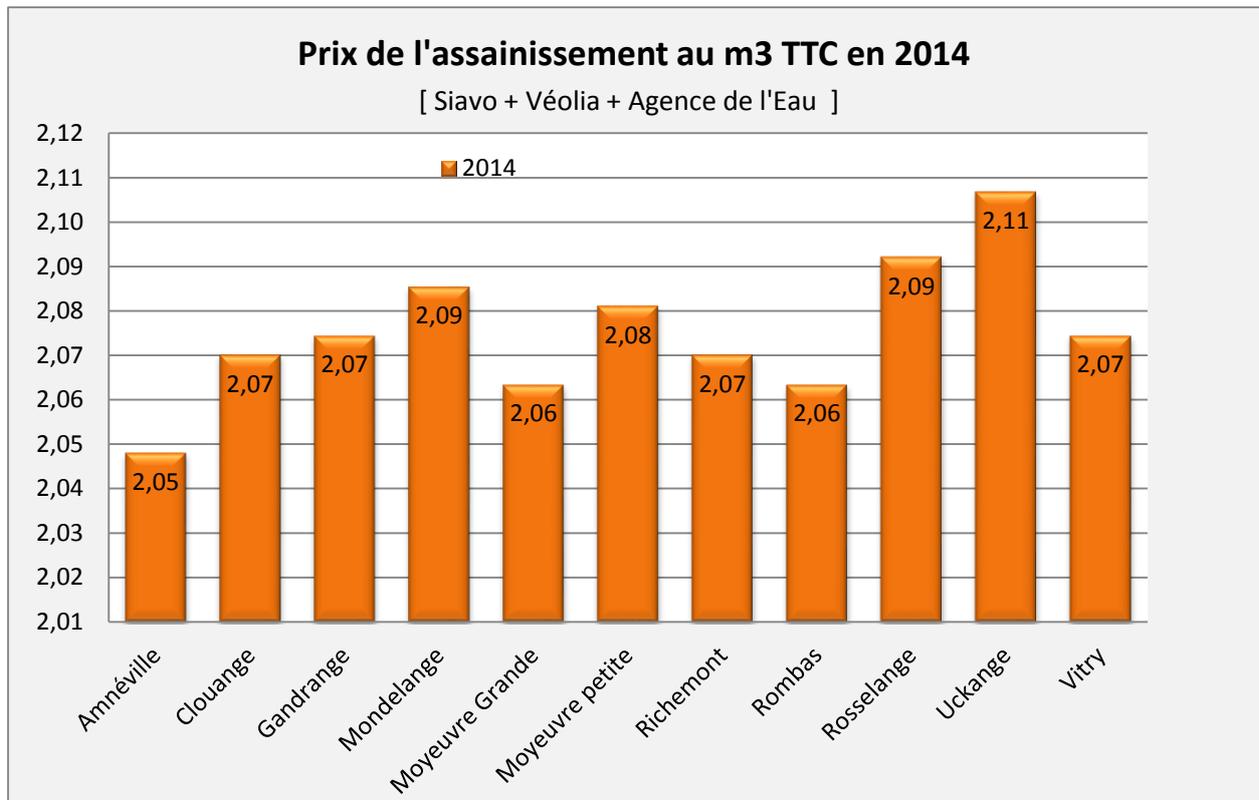
LIBELLE		2013	2014	Ecart
PRODUITS		3 157 104	3 448 759	9,24 %
Exploitation du service		2 504 272	2 598 158	
Collectivités et autres organismes publics		651 749	841 552	
Produits accessoires		1 083	9 049	
CHARGES		3 041 675	3 287 618	8,09 %
Personnel		618 985	521 495	
Energie électrique		335 040	322 951	
Produits de traitement		50 797	46 585	
Analyses		18 425	18 222	
Sous-traitance, matières et fournitures		214 006	154 724	
Impôts locaux et taxes		143 285	61 908	
Autres dépenses d'exploitation				
	Télécommunication, poste et télégestion	22 081	15 416	
	Engins et véhicules	57 610	49 794	
	Informatique	69 254	70 000	
	Assurances	9 148	8 396	
	Locaux	54 140	46 556	
	Autres	-25 860	102 618	
Frais de contrôle		-2 450	-1 100	
Contribution des services centraux et recherche		142 576	172 371	
Collectivités et autres organismes publics		651 749	841 552	
Charges relatives aux renouvellements				
	Pour garantie de continuité du service	229 996	248 218	
Charges relatives aux investissements				
	Programme contractuel (Investissements)	280 767	427 199	
Charges relatives aux investissements du domaine privé		38 877	40 608	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		133 249	140 105	
RESULTAT AVANT IMPOT		115 429	161 141	39,60 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)		38 472	53 708	
RESULTAT		76 957	107 433	39,60 %

Evolution des tarifs 2013/2014

N°		SIAVO 2013			SIAVO 2014			Ecart €	Ecart € HT	ecart TTC pour 120 m3
		collecte part communes	traitement	Total SIAVO	SIAVO collecte part communes	SIAVO traitement	Total SIAVO			
1	Amnéville	0,26	0,33	0,590	0,28	0,33	0,610	0,02	2,40	2,6 €
2	Clouange	0,31	0,33	0,640	0,30	0,33	0,630	-0,01	-1,20	-1,3 €
3	Gandrang	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
4	Mondelange	0,33	0,33	0,660	0,31	0,33	0,640	-0,02	-2,40	-2,6 €
5	Moyeuve Grande	0,27	0,33	0,600	0,29	0,33	0,620	0,02	2,40	2,6 €
6	Moyeuve petite	0,31	0,33	0,640	0,31	0,33	0,640	0,00	0,00	0,0 €
7	Richemont	0,31	0,33	0,640	0,30	0,33	0,630	-0,01	-1,20	-1,3 €
8	Rombas	0,27	0,33	0,600	0,29	0,33	0,620	0,02	2,40	2,6 €
9	Rosselange	0,34	0,33	0,670	0,32	0,33	0,650	-0,02	-2,40	-2,6 €
10	Uckange	0,37	0,33	0,700	0,33	0,33	0,660	-0,04	-4,80	-5,3 €
11	Vitry	0,29	0,33	0,620	0,30	0,33	0,630	0,01	1,20	1,3 €
SIAVO		0,31	0,33	0,635	0,30	0,33	0,633			



Prix de l'assainissement et de l'eau en 2014



Factures d'eau sur la base de 120 m³

VEOLIA :

- Moyeuve-Grande
- Moyeuve-Petite
- Uckange

SIEGVO :

- Amnéville
- Clouange
- Gandrange
- Mondelange
- Rosselange
- Richemont
- Rombas
- Vitry sur Orne

NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2015 CHIFFRES 2014